

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN et le lundi 08 novembre à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la ville de DAX, convoqué le 02 novembre 2021, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Julien DUBOIS, Maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal	35	Date de la convocation : 02 novembre 2021
Nombre de présents	29	
Nombre de pouvoirs	6	Date de l'affichage : 10 novembre 2021
Suffrages exprimés	35	

ETAIENT PRESENTS :

Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDE, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGES, M. Amine BENALIA BROUCH, Mme Marylène HENAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Alexis ARRAS, Mme Martine LABARCHEDE, M. Julien RELAUX, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Gisèle CAMIADE, M. Olivier COUSIN, M. Jean-Paul DUBOURDIEU, M. Michel GUILLEMIN, Mme Audrey LALOTTE, M. Benoît LAMIABLE, Mme Carine BROUSTAUT, Mme Marylène DESTANDAU, M. Patrice BOUCAU, Mme Fanny MESPLET, Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI, M. Yves LOUME, Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU, Mme Viviane LOUME-SEIXO, M. Bruno JANOT.

ABSENTS ET EXCUSES :

Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, Mme Aline DUZERT, Mme Sandra LARTIGAU, M. Guillaume SEGUIER, M. Pierre STETIN, Mme Géraldine MADOUNARI.

POUVOIRS :

Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON a donné pouvoir à M. Vincent MORA,
 Mme Aline DUZERT a donné pouvoir à Mme Martine LABARCHEDE,
 Mme Sandra LARTIGAU a donné pouvoir à Mme Marylène HENAULT,
 M. Guillaume SEGUIER a donné pouvoir à M. Guillaume LAUSSU,
 M. Pierre STETIN a donné pouvoir à M. Yves LOUMÉ,
 Mme Géraldine MADOUNARI a donné pouvoir à Mme Axelle VERDIERE BARGAOUI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Fanny MESPLET.

OBJET : PRESENTATION RAPPORT ANNUEL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE 2020

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1111-2 et L.2121-29,

VU le Décret n°2015-1118 du 03 septembre 2015 concernant le rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville,

CONSIDÉRANT les trois quartiers prioritaires du Gond, du Sablar et de Cuyès situés sur la ville de Dax,

CONSIDÉRANT le rapport élaboré par la Communauté d'agglomération du Grand Dax en lien avec les partenaires associatifs et institutionnels, ainsi que les services de la ville de Dax, signataire du contrat de ville.

SUR PROPOSITION DE M. DUBOIS Julien, Maire, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL PAR 35 VOIX POUR,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel 2020 politique de la ville de Dax,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



Julien DUBOIS
Maire de Dax
Président du Grand Dax

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

CONTRAT DE VILLE 2015-2022
Communauté d'Agglomération du Grand Dax

Rapport Annuel 2020
Mise en œuvre de la Politique de la Ville



SOMMAIRE

1 CONTEXTE ET GRANDES ORIENTATIONS DU CONTRAT DE VILLE	3
1.1 Contexte.....	3
1.2 Les orientations de la Politique de la Ville des 3 quartiers prioritaires	4
1.3 La vie du contrat de ville	8
2 GOUVERNANCE	11
2.1 Comité de pilotage	11
2.2 Comité technique	11
2.3 Équipe projet	11
3 LES DISPOSITIFS DU CONTRAT DE VILLE	12
3.1 Le programme de réussite éducative	12
3.2 Les adultes relais	13
3.3 Le Paqte	13
3.4 L'appel à projets	15
3.5 La Région Nouvelle Aquitaine.....	19
3.6 Le conseil citoyen	19
4 LA MISE EN OEUVRE DU CONTRAT DE VILLE EN 2020.	22
4.1 Cohésion Sociale, éducation, parentalité, santé, sport, culture	22
4.1.1 Petite enfance	22
4.1.2 Accompagner l'enfant sur son temps scolaire, périscolaire et extrascolaire	22
4.1.3 Aide à la parentalité	28
4.1.4 Jeunesse	30
4.1.5 Inclusion sociale, accès au droit et lien social	33
4.1.6 Loisirs, sports.....	36
4.2 Emploi et développement économique	37
4.2.1 Emploi.....	47
4.2.2 Entreprises - développement économique	43
4.3 Cadre de vie	44
4.3.1 Habitat.....	44
4.3.2 Transport/mobilité.....	51
4.3.3 Garantir la tranquillité des habitants	54
5 SUIVI EVALUATION	54
5.1 Suivi des projets.....	54
5.2 Évaluation	54
SYNTHESE GLOBALE.....	55

1. CONTEXTE ET GRANDES ORIENTATIONS DU CONTRAT DE VILLE

La loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a fixé le cadre renouvelé de la politique de la ville.

Conduite par l'État et les collectivités territoriales, elle a pour ambition d'assurer l'égalité entre les territoires et s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les habitants, les associations et les acteurs économiques.

1.1 CONTEXTE DES QUARTIERS DU SABLAR, DU GOND ET DE CUYES SITUÉS SUR LA VILLE DE DAX

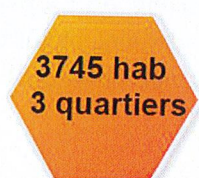
La politique de la ville vise à réduire les inégalités économiques et sociales entre les territoires, en garantissant aux habitants une égalité réelle d'accès aux droits, à l'éducation, à la culture et aux services publics. Elle offre ainsi à tous les conditions d'un mieux-vivre.

La réforme de la politique de la ville, issue de la loi pour la ville et la cohésion urbaine de février 2014, a redessiné une carte des « quartiers prioritaires » sur le seul critère de concentration des populations à bas revenu (dont les ressources sont inférieures à 60 % du revenu médian de référence). Localement, ce critère national a été pondéré par le revenu fiscal médian de chaque agglomération. Cela a permis d'identifier précisément les zones urbaines qui décrochent au sein d'un territoire donné.

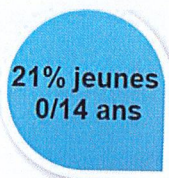
La Communauté d'Agglomération du Grand Dax est compétente en matière de politique de la Ville. A ce titre, elle est donc devenue responsable de la mise en œuvre du contrat de ville.

3 quartiers de Dax ont ainsi été identifiés sur les 1300 recensés en France métropolitaine : le Sablar, Cuyès et le Gond. Dans ce cadre, ils bénéficient d'une intervention renforcée des différents partenaires publics en matière de cohésion sociale, de cadre de vie, de développement économique et d'emploi.

Des indicateurs globalisés présentant une fragilité par rapport au reste du territoire



QPV NA : 2600 hab
France : 3200 hab



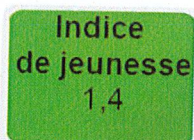
Gond : 24,2%
GD : 12,7%
QPV NA : 21,6%



Cuyes : 36,6%
GD : 13,1%
QPV NA : 42,1%



Cuyes : 34,8%
Sablar : 55,9%
GD : 52,2%
QPV NA : 42%



GD : 0,7

Niveau de vie

revenu disponible
par mois par UC
1161 euros

55% revenus d'activité

GD : 1647€/ 62,2%
Sablar : 50,7%

CAF

prestations sociales
+ de 50% du revenu

43%
des allocataires

GD : 26,9%
Gond : 38%

CAF Familles Monoparentales 16,5%

GD : 17,9%
Cuyes : 32,7%

Sources :

Atlas des QPV – Région Nouvelle Aquitaine - sept 2017
Regards sur les QPV en Nouvelle Aquitaine INSEE/PQNA – février 2018
ONV – rapport juin 2018 femmes dans les quartiers

GD : Grand Dax
QPV NA : quartier prioritaire de la ville
Nouvelle Aquitaine

Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20211109-20211108-2-DE
Date de télérmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

1.2 LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Le projet stratégique local, finalisé en octobre 2015, a permis de définir une vision transversale et stratégique pour le devenir des trois quartiers prioritaires.

Agir pour les habitants des quartiers populaires

La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement dans les villes, à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Aujourd'hui, 5,5 millions de personnes vivent dans ces 1500 quartiers.

Une politique interministérielle

Pour répondre au cumul de difficultés qui touchent ces territoires, la politique de la ville recouvre une grande diversité d'interventions et requiert l'appui des acteurs concernés pour agir sur les leviers suivants : éducation, développement social, culturel et économique, emploi, renouvellement urbain et amélioration du cadre de vie, sécurité, prévention de la délinquance, santé.

Une politique territorialisée

La politique de la ville s'inscrit dans un périmètre d'action appelé « géographie prioritaire », qui recentre la politique de la ville au bénéfice des territoires les plus en difficulté. L'identification des quartiers se fonde sur le critère unique de concentration de personnes à bas revenus, c'est-à-dire de populations ayant des ressources inférieures à 60% d'un revenu médian de référence. Localement, ce critère national est pondéré par le revenu fiscal médian de chaque agglomération.

Une politique co-construite avec les habitants des quartiers

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, dite « loi Lamy », a lancé une nouvelle génération de contrats de ville pour donner un nouveau souffle à la politique de la ville. Une des principales nouveautés est l'introduction « [des] habitants, [des] associations et [des] acteurs économiques » des quartiers comme partenaires de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des contrats de villes –se traduisant par la création de « conseils citoyens » dans chaque quartier prioritaire. La circulaire du 2 février 2017 offre un cadre d'actions renouvelé, en rappelant que des moyens techniques (locaux) et financiers (budget de fonctionnement) doivent être mis à disposition du conseil citoyen. Ces moyens sont d'ores et déjà déployés pour les conseils citoyens de Cuyès, du Gond et du Sablar.

La mobilisation de droit commun

La politique de la ville mobilise et adapte les actions relevant des politiques publiques de droit commun. Lorsque la nature des difficultés le nécessite, elle met en œuvre ses propres instruments. Les signataires du contrat de ville s'engagent à mettre en œuvre les actions de droit commun concourant à la réalisation des objectifs de la politique de la ville.

PILIER COHESION SOCIALE

Synthèse des orientations stratégiques communes aux 3 quartiers

Constat : fragilité du lien social
Orientation stratégique : renforcer la cohésion sociale des habitants au sein des quartiers
Objectifs intermédiaires : <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter la cohésion sociale entre les générations et à l'intérieur de chacune d'elles • Développer la participation des jeunes et des femmes à la vie du quartier • Soutenir les actions créatrices de liens sociaux ainsi que l'accès à la pratique sportive, culturelle et de loisirs
Constat : les difficultés sociales des familles peuvent constituer un frein pour l'éducation des enfants et la réussite des jeunes
Orientation stratégique : soutenir les familles en difficulté dans l'éducation des enfants et permettre la réussite des jeunes
Objectifs intermédiaires : <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la réussite éducative et le soutien à la parentalité • Prévenir le décrochage scolaire, détecter les familles en difficulté et les accompagner • Favoriser la réussite des jeunes, l'accès à la découverte et l'ouverture hors quartier
Constat : difficultés d'accès au droit et non recours aux dispositifs existants
Orientation stratégique : garantir l'accès aux droits et aux soins et lutter contre le non-recours
Objectifs intermédiaires : <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer le non recours aux droits auprès des habitants des quartiers • Informer sur les dispositifs sociaux existants, structures et personnes ressources • Renforcer la structuration de l'ingénierie sociale et la coordination entre les différents acteurs dans le cadre du contrat de ville

Synthèse des orientations stratégiques spécifiques à chaque quartier

Constat Cuyes : assurer la tranquillité du quartier
Orientation stratégique : renforcer la cohésion sociale des habitants au sein des quartiers
Objectifs intermédiaires : <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'encadrement pour lutter contre la petite délinquance et les phénomènes de privatisation des espaces publics • Coordonner les actions des différents partenaires et intervenants sur le quartier
Constat le Gond : demande d'animation du quartier
Orientation stratégique : développer la médiation, l'animation et l'insertion sociale
Objectifs intermédiaires : <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la mise en place d'actions de proximité renforçant le lien social • Pérenniser les actions existantes de médiation et d'animation sociale en faveur des jeunes, des enfants et des femmes
Constat Le Sablar : un lien social à conforter, un isolement des personnes important
Orientation stratégique : Favoriser l'animation du quartier
Objectifs intermédiaires : <ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions dédiées à la lutte contre l'isolement des personnes âgées • Développer la communication et les événements dans le quartier

040-21400887-20211109-20211108-2-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

PILIER HABITAT-CADRE DE VIE-RENOUVELLEMENT URBAIN

Synthèse des orientations stratégiques communes aux 3 quartiers

Constat : un travail à conforter sur le parc social et à développer sur le parc privé
Orientation stratégique : proposer une offre de logement adaptée et de qualité
Objectifs intermédiaires : <ul style="list-style-type: none">• Accentuer et développer les actions en faveur de la requalification du parc social existant• Poursuivre les efforts engagés sur le parc privé• Accentuer les efforts en matière d'adaptation du bâti et de lutte contre la précarité énergétique
Constat Cuyes – 1 : des espaces extérieurs et des logements à requalifier
Orientation stratégique : proposer un cadre de vie renouvelé
Objectif intermédiaire : <ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un projet visant à traiter l'ensemble des problématiques du quartier
Constat Cuyes -2 : une image à revaloriser
Orientation stratégique : communiquer sur les atouts du quartier pour lutter contre sa mauvaise image
Objectif intermédiaire : <ul style="list-style-type: none">• Redonner de la valeur locative au quartier pour attirer de nouveaux arrivants par choix en communiquant sur sa proximité avec le centre-ville et utiliser le contrat de ville comme l'initiation d'un nouveau projet de quartier• Valoriser les habitants et les initiatives locales pour les rendre fiers de leur quartier• Travailler sur l'identification de démarches exemplaires et leur valorisation sociale
Constat le Gond : des logements nécessitant une intervention
Orientation stratégique : adapter la qualité du bâti (rénovation résidence SERON et maisons individuelles)
Objectifs intermédiaires : augmenter la qualité énergétique des maisons individuelles et diminuer les factures énergie des locataires
Constat Le Sablar : des situations urbaines hétérogènes et une offre immobilière inadaptée
Orientation stratégique : Agir en faveur du renouvellement urbain du quartier et la requalification du parc existant
Objectifs intermédiaires : <ul style="list-style-type: none">• Mobiliser les dispositifs permettant le traitement global des problématiques urbaines• Développer une offre habitat attractive notamment sur les logements sociaux

PILIER DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - EMPLOI

Synthèse des orientations stratégiques communes aux 3 quartiers

Constat : une population à l'employabilité limitée
Orientation stratégique - 1 : anticiper les évolutions en matière de besoins d'emplois et de compétences des entreprises pour apporter des solutions adaptées en matière de formation des jeunes et des salariés
Orientation stratégique - 2 : œuvrer à une meilleure employabilité des habitants des quartiers
Objectifs intermédiaires : <ul style="list-style-type: none">• Renforcer la mobilisation des partenaires et des dispositifs institutionnels du service public de l'emploi local• Adapter les pratiques et les réponses aux besoins des quartiers• Participer au développement d'une offre de formation professionnelle de proximité attractive pour les jeunes• Développer une politique d'ouverture hors du quartier et de soutien à l'autonomie en faveur des jeunes et des femmes notamment
Orientation stratégique - 3 : soutenir l'entrepreneuriat sur les quartiers
Objectifs intermédiaires : <ul style="list-style-type: none">• Communiquer sur l'esprit entrepreneurial• Accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprises• S'appuyer sur les partenaires ADIE, BGE, Envoléa
Objectifs intermédiaires : <ul style="list-style-type: none">• Renforcer le partenariat des structures et des institutions du service public de l'emploi local• Mobiliser les acteurs associatifs, capable de travailler en prise directe avec les habitants dans un cadre souple et adaptable• Adapter les pratiques et les réponses aux besoins des quartiers
Constat Cuyes et le Gond : une activité économique à renforcer
Orientation stratégique : soutenir et développer l'activité commerciale existante sur le quartier et à proximité
Objectif intermédiaire : <ul style="list-style-type: none">• Dynamiser le tissu commercial et favoriser l'installation d'activités
Constat Le Sablar – 1 : un tissu commercial confronté à un bâti vieillissant
Orientation stratégique : redynamiser et développer la fonction commerciale du quartier
Objectifs intermédiaires : <ul style="list-style-type: none">• Favoriser le développement de l'implantation de nouveaux commerces• Poursuivre la valorisation de l'entrée de ville
Constat Le Sablar – 2 : des atouts économiques existants
Orientation stratégique : offrir aux entreprises des conditions d'accueil et de développement adaptées, à vocation numérique au cœur d'un quartier politique de la ville
Objectifs intermédiaires : <ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'implantation d'activités économiques innovantes, et la création d'emploi qui en découle• Permettre aux stagiaires ou aux jeunes en formation de trouver un logement tout en favorisant l'échange des pratiques• Renforcer le caractère tertiaire et numérique du quartier

1.3 LA VIE DU CONTRAT DE VILLE

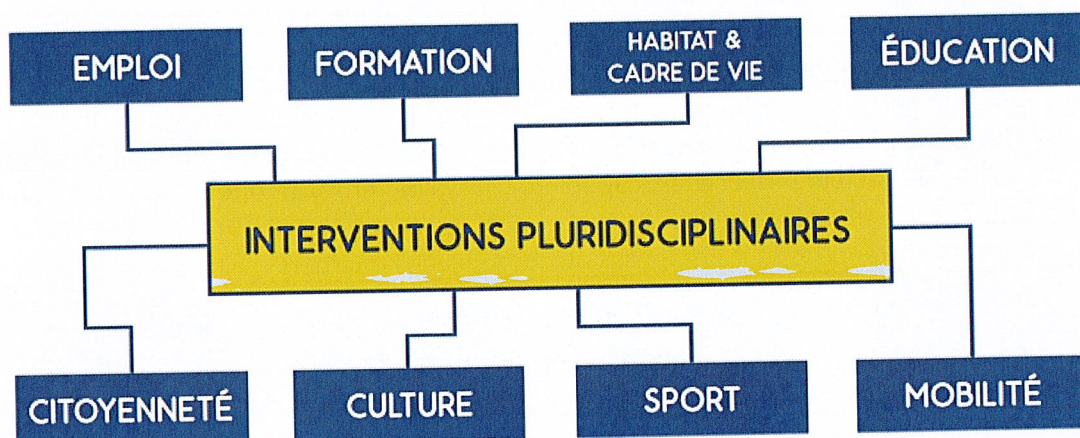
Une approche globale aux dimensions urbaine, économique, sociale et humaine qui permet :

- De fédérer toutes les forces vives du Grand Dax.
- De partager un objectif commun : celui d'accélérer l'inclusion et réduire les inégalités éducatives, sociales, économiques recensées sur le territoire.
- D'écouter et de comprendre les besoins afin de mobiliser toutes les énergies publiques, privées et citoyennes sur des réponses adaptées.
- De motiver chacun des publics dans son pouvoir d'agir et son intégration active dans les dispositifs, son quartier et son territoire.

Une synergie des moyens :

Un budget spécifique annuel de 170 000 euros participe au financement des projets présentés lors de l'appel à projet porté par l'État et Grand Dax Agglomération. A cette enveloppe dédiée s'ajoute les apports de tous les partenaires du contrat de ville : moyens humains, logistiques, financiers, expertises et le poste dédié au sein du Grand Dax.

Des interventions pluridisciplinaires :



Les années suivantes ont été marquées par le lancement ou le renouvellement d'actions en lien avec le contrat de ville et les appels à projet lancés annuellement.

A compter de 2016, la Communauté d'Agglomération a mobilisé des crédits propres qui sont venus abonder les crédits d'Etat pour le financement des actions des partenaires associatifs.

En 2018, après le recrutement d'une nouvelle chargée de mission, le partenariat et le réseau ont été réactivés et mobilisés. Le 18 juillet 2018, une feuille de route nationale a été présentée, intitulée « La France, une chance : mobilisation nationale pour les habitants des quartiers ».

Cela a été l'occasion de démarrer une démarche de diagnostic partagé démarrée en octobre 2018, 200 acteurs ont été sollicités, une cinquantaine a participé.

En 2019, le contrat de ville a été amendé par le protocole d'engagements réciproques et renforcés entre l'Etat et la Communauté d'agglomération du Grand Dax le 10 juillet

Il prolonge le contrat de ville jusqu'au 31 décembre 2022. Il met plus particulièrement en avant les objectifs relatifs à l'éducation et à l'insertion professionnelle des habitants des QPV. La feuille de route 2020 du contrat de ville et la programmation financière de l'appel à projets s'inscrivent dans ces priorités.

Accusé de réception en préfecture
010-21400857-20211109-20211108-2-PE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

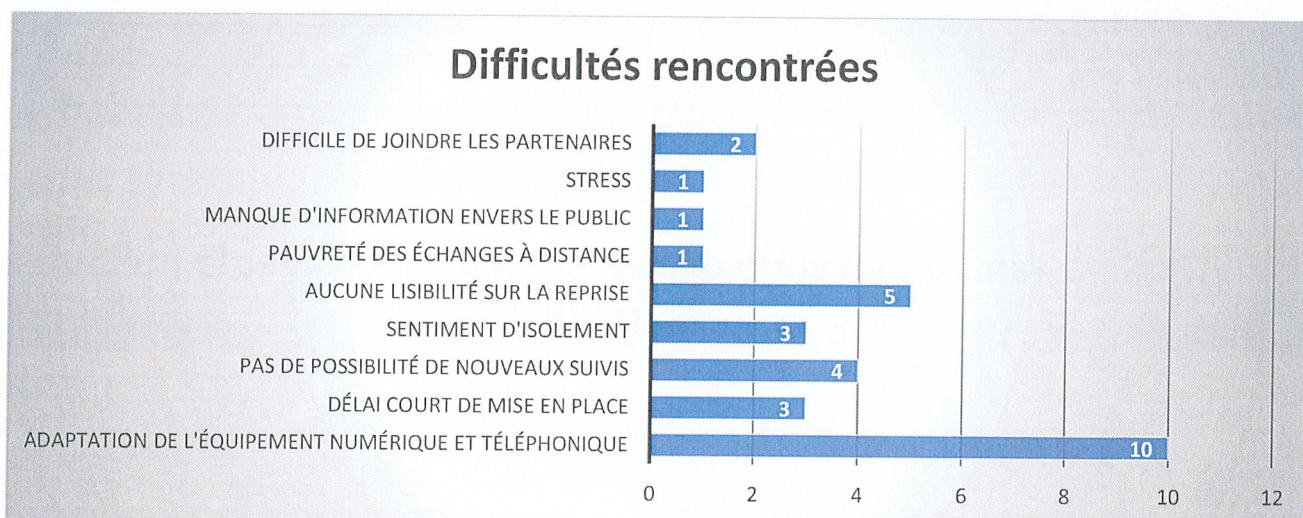
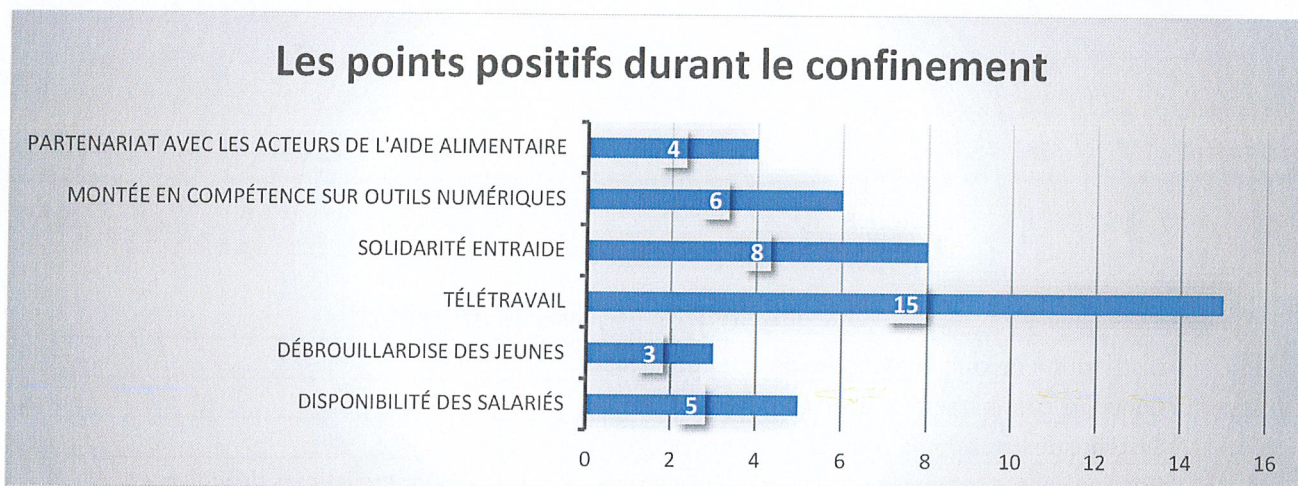
2020 : COVID et crise sanitaire

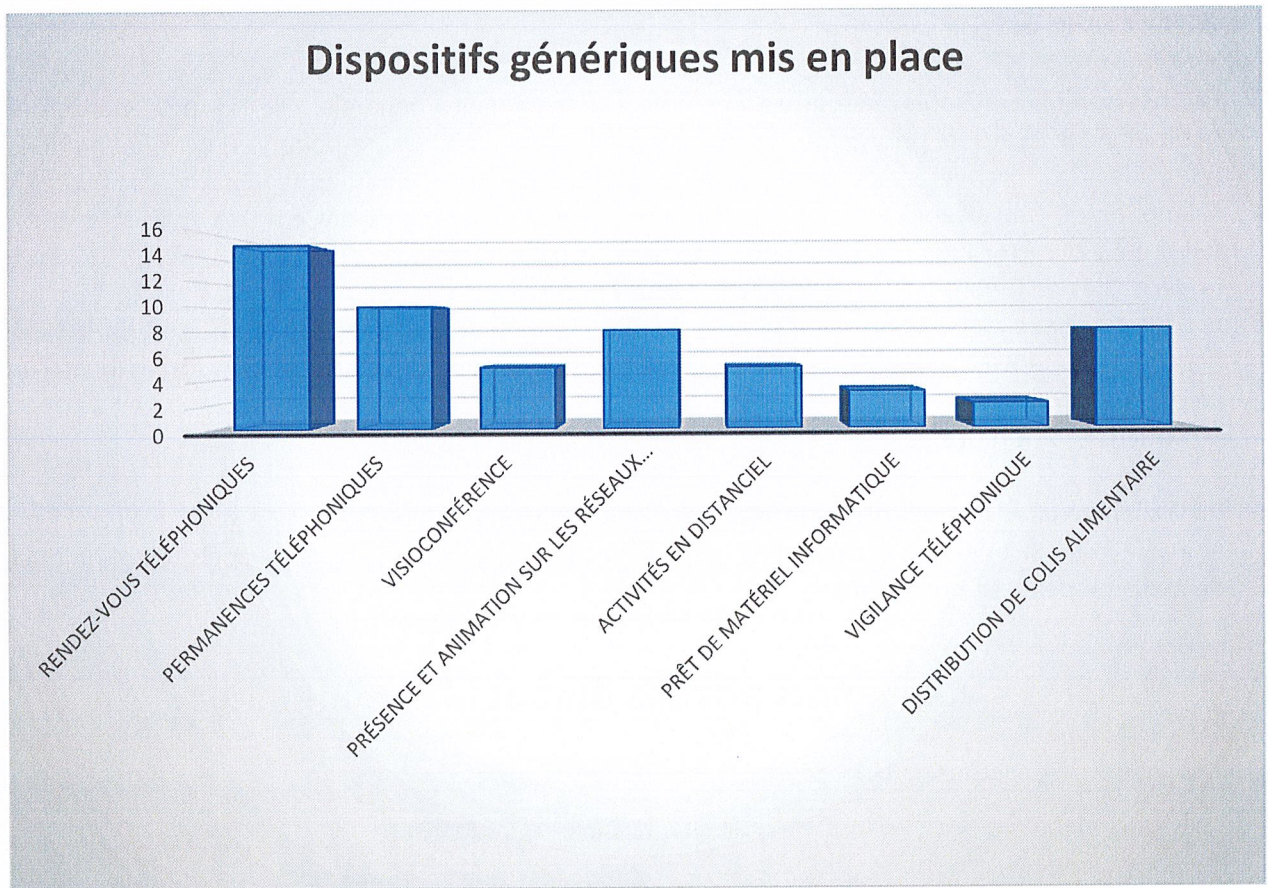
La crise sanitaire a bouleversé la vie des Français de manière générale, elle n'a pas épargné les habitants des quartiers prioritaires de Dax notamment sur la première période de confinement. En effet, dès les premières semaines, sont apparues des problématiques autour de l'accès à l'alimentation (travailleurs sociaux et associations d'aide alimentaires ont été très sollicités et ont fait preuve d'une grande réactivité), de l'isolement et de la fragilité psychologique, de la promiscuité et des tailles de logements, ou encore des ruptures scolaires.

Un questionnaire a été proposé par le service politique de la ville à l'attention de tous les partenaires afin qu'ils fassent part de leur ressenti sur cette période, des difficultés et des forces qu'ils ont identifiées :

30 structures ont répondu.

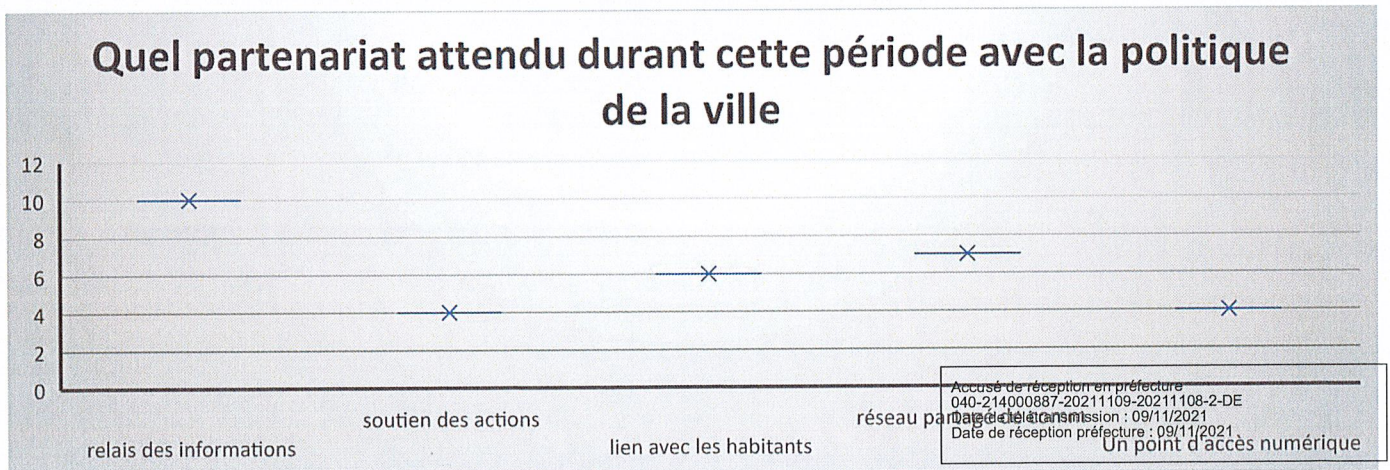
95% d'entre elles ont maintenu une activité et ont pu assurer leur mission. Le télétravail a été mis en place et les salariés ont pu maintenir un lien avec les usagers par le biais d'appels téléphoniques, de mails ou des réseaux sociaux.





Dispositifs innovants ou créatifs

Distribution de colis alimentaire pour les étudiants
Concours confinement et libertés
Système de livraison de courses
Prise en charge renforcée des frais d'hébergement pour les personnes victimes de violences
Mise en place de points éphémères d'écoute pour les personnes victimes de violences
Signature électronique de documents
Appel à projet Fabrik pour les jeunes
Fabrication de visières de protection



Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20211109-20211108-2-DE
Date de transmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

2. GOUVERNANCE

2.1 COMITE DE PILOTAGE

Le comité de pilotage est l'instance de validation formelle du Contrat de Ville, co-présidé par M. le Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax et Mme la Préfète. Il est également en charge du suivi et de l'évaluation du Contrat.

Il est composé des représentants de l'ensemble des signataires : Communauté d'Agglomération, Ville de Dax, Département des Landes, Région Nouvelle Aquitaine et l'ensemble des partenaires Pôle emploi, le bailleur social XL Habitat, la Caisse d'allocations Familiales (CAF) des Landes, la Caisse des Dépôts et consignation, l'Éducation Nationale, le Procureur de la République et l'Agence Régionale de Santé.

Il s'est réuni le 13 février 2020 en présence de membres du conseil citoyen afin de décider de la répartition des financements 2020.

2.2 COMITE TECHNIQUE

Il se tient sous l'égide conjointe de la Communauté d'agglomération et de l'Etat, avec les représentants techniques des différentes instances présentes au Comité de Pilotage ; peuvent aussi y être associés d'autres acteurs importants de la mise en œuvre du Contrat de Ville (acteurs associatifs, acteurs privés...).

Pour la première fois, en 2019, les habitants du conseil citoyen ont été conviés et ont participé aux échanges. Ils ont également pu, par le travail fourni, orienter la programmation financière de l'Etat, par leur expertise de vie au sein des quartiers. Après concertation avec l'Etat, il a été décidé de ne pas continuer à réunir ce comité technique qui était redondant avec le comité de pilotage.

2.3 EQUIPE PROJET

Une méthode de travail fondée sur l'efficacité et la complémentarité

L'équipe projet est composée de :

- Grand Dax agglomération : la chargée de mission politique de la ville en lien avec la direction générale et les services intercommunaux (développement économique, habitat, aménagement, CIAS...)
- Ville de Dax : le centre social et culturel municipal, les directions éducation, culture, jeunesse, vie associative et sports, urbanisme
- État : le délégué du Préfet Vincent de la Calle, DDTM, DIRECCTE ainsi que l'ensemble des services des structures signataires (Conseil régional, conseil départemental, Caisse des dépôts et consignations, CAF, XL habitat)

Les membres des équipes projets se retrouvent régulièrement dans le cadre des actions menées par les uns et les autres et qui permettent de partager et de travailler en transversalité. Elles ne se réunissent plus sous ce format depuis 2019. Toutefois, le binôme chargée de mission-délégué du préfet se rencontre régulièrement, communique et échange aussi de concert avec les partenaires.

Dans le cadre de la Ville de Dax, une réunion de coordination entre toutes les directions, pilotée par la directrice de l'espace Mandela, se réunissant en moyenne tous les deux mois, permet aussi de travailler davantage en transversalité sur les actions politique de la ville de la Ville de Dax. Malgré les contraintes du confinement, ces réunions se sont tenues à compter de juillet 2020.

Enfin, Grand Dax agglomération s'appuie sur des structures existantes pour agir dans la

transversalité :

- **Pour la jeunesse**, avec le service jeunesse de la ville de Dax et le dispositif d'accompagnement pour l'emploi des jeunes du département.
- **Pour la cohésion sociale**, avec l'espace Mandela et le contrat de projet social à renouveler via une démarche participative et collaborative.
- Pour l'emploi, avec le service public pour l'emploi de proximité (SPEP) et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).
- **Pour la lutte contre la précarité**, avec le groupe de partenaires animés par le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville de Dax.
- **Pour la sécurité et tranquillité publique**, avec le comité intercommunal sur la sécurité et la prévention de la délinquance (CISPD) animé par Grand Dax agglomération, en lien avec les services de l'Etat mais aussi la police de proximité avec la police municipale et la police nationale.

L'année 2020 a été très particulière et ces instances n'ont pu se tenir.

3. LES DISPOSITIFS DU CONTRAT DE VILLE

3.1 LE PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE : UN DISPOSITIF TRES IMPORTANT POUR ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LEUR FAMILLE FONCTIONNANT SUR UNE SEULE ECOLE

Les instances :

COFIL : Etat, Ville de Dax, CAGD, CAF des Landes, CCAS, Conseil départemental, représentant des parents d'élève

COTECH : Etat, CAF, CAGD, directions de la Ville de Dax, CCAS, conseil départemental, amicale laïque dacquoise.

Equipe pluridisciplinaire de soutien : intervenants de terrain de la Ville de Dax, CCAS, Conseil départemental, CAF, Education Nationale, structures de santé, associations et référent de parcours du jeune accompagné, amicale laïque, Centre social et culturel, chargée de mission politique de la ville

Le programme de réussite éducative piloté par la direction éducation de la Ville de Dax a été labellisé en juillet 2017. Il a été lancé à partir de mars 2018. Il se compose de deux types d'actions : des actions individuelles et des actions collectives autour des dispositifs existants comme le CLE, CLA, CLAS. **Il représente un engagement financier de la part de la Ville de Dax de 36 700 euros annuels dans sa mise en œuvre.**

Les priorités qui se dégagent du diagnostic partagé du volet éducatif et des éléments fournis par l'Éducation Nationale :

- Soutenir les familles en difficulté dans l'éducation des enfants
- Permettre la réussite des jeunes

Les actions des partenaires sont donc orientées vers :

- Parcours individuel de réussite éducative des enfants en difficulté avec un accompagnement social global au travers le suivi d'une équipe pluridisciplinaire de soutien
- Scolarisation des moins de 3 ans
- Outils d'accompagnement à la scolarité existants dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire : club coup de pouce CLE, et CLA en partenariat avec l'association coup de pouce,

Accusé de réception en préfecture
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de dépôt en préfecture : 09/11/2021

le centre social et culturel municipal et l'amicale laïque dacquoise

- Soutien à la parentalité : participation des parents aux clubs précités, CLAS Ville de Dax, REAAP, café parents, ateliers parents-enfants

Le programme de réussite éducative est coordonné par la directrice de l'éducation de la Ville de Dax. C'est elle qui anime et pilote le projet et notamment l'équipe pluridisciplinaire.

3.2 LES ADULTES-RELAIS : UN ATOUT POUR LE LIEN SOCIAL ET LA REUSSITE DES ACTIONS

3 médiateurs sociaux, sous le statut d'adulte relais, et une coordinatrice de secteur, tous rattachés au Centre social et culturel Espace Mandela de la Ville, composent l'équipe.

Les missions sont priorisées sur deux axes : accompagnement des habitants membres du conseil citoyen et animation et médiation liée au lien social et à la vie de quartier dans le cadre des thématiques de l'emploi/insertion et de la cohésion sociale.

L'équipe médiation assure l'interface entre les habitants des quartiers et la collectivité, l'espace Mandela, les partenaires, le tissu associatif et renforce les liens auprès d'un large public : enfance, jeunesse, adultes, familles, personnes âgées, personnes isolées...

Engagement budgétaire annuel Ville de Dax	74 000,00 €
Financement Etat	58 000,00 €

2020 a été une année très particulière pour ces agents. Le confinement a transformé leurs missions pendant quelques mois. 230 personnes ont été accompagnées et 312 orientations ont été réalisées vers les partenaires, essentiellement par des rencontres individuelles dans les quartiers ou à l'espace Mandela. Les actions collectives et notamment les thés ou cafés n'ont pas pu se tenir en 2020 et sur début 2021. Le travail de lien social sera donc à réinvestir dès que les conditions le permettront.

3.3 LE PAQTE

Le Pacte pour les quartiers avec toutes les entreprises (PAQTE) est le dispositif de mobilisation du monde économique pour les habitants des quartiers prioritaires. Le Paqte est animé par l'association CREPI (club régional des entreprises pour l'insertion) qui perçoit un financement dédié, l'Etat et le Grand Dax.

Il a été signé avec 45 entreprises partenaires le 5 juin 2019.

Un engagement concret et de terrain

Les entreprises s'engagent à agir dans un ou plusieurs des champs d'intervention suivants :

- L'éducation et l'orientation scolaire
- L'emploi, l'insertion et la formation
- Le soutien aux initiatives locales et le mécénat de solidarité
- L'achat responsable

Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20211109-20211108-2-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

La Communauté d'Agglomération du Grand Dax s'engage à :

- Mobiliser le service politique de la ville du Grand Dax afin de soutenir et développer le paqte avec les quartiers
- Faciliter la mise en relation avec les entreprises du territoire afin de développer le réseau des entreprises socialement responsables
- Faciliter la mobilisation des publics et le repérage des besoins par la participation active des services du Grand Dax et de la Ville de Dax et notamment du centre social et culturel Nelson Mandela
- Encourager, appuyer et faciliter la mise en place de nouvelles actions innovantes que les entreprises seraient amenées à proposer

En signant le PAQTE sur le territoire du Grand Dax et plus particulièrement sur les trois quartiers Cuyès, le Gond et le Sablar, les signataires de la convention s'engagent :

- À favoriser le dialogue entre l'entreprise du territoire et les jeunes des quartiers.
- À accompagner et conseiller, dans leurs démarches, les personnes en recherche d'emploi.
- À développer des actions novatrices concrètes pour favoriser et promouvoir l'insertion professionnelle et l'apprentissage.
- À imaginer les collaborations économiques vertueuses et locales.

L'animation du PAQTE

Acteurs nationaux reconnus, les Clubs Régionaux d'Entreprises Partenaires de l'Insertion (CREPI), réunissent depuis 25 ans, des entreprises qui s'engagent pour l'emploi. Présents sur les principaux bassins économiques en France, les CREPI accompagnent près de 6000 personnes par an et les mettent en relation avec un réseau de 1700 entreprises.

Les entreprises s'ouvrent également à la réalité de terrain de la recherche d'emploi, et dans cette perspective chaque forme d'engagement compte : présenter son entreprise, accueillir un stagiaire, parrainer une personne et quand cela est possible, embaucher bien sûr.

Actual Intérim	BGE Tec ge Coop	BNP Paribas	Brico Dépôt
CAPEB	CARREFOUR	CCI Landes	CFA Bois et Habitat
CFA Hôtellerie	Chambre des métiers	Décathlon	DEFIS Services
DRT	Derichebourg Propreté	EGGER	EIFPAGE
ENEDIS	EPLEFPA (agriculture)	Euros Bois	FAUVEL Formation
FFB Landes	FMS	Hélidax	InTECH
Intermarché	Lalanne construction	Kéolis	La Poste
Leclerc	Le Grand mail	Le Splendid	Les Thermes
Manpower	Les Thermes Bérot	Massy et Fils	<p>Accusé de réception en préfecture 040-21400087-20211109-20211108-2-DE Date de télétransmission : 09/11/2021 Date de réception préfecture : 09/11/2021</p> <p>Wesplède SBPM</p>

Métal Concept	Orange	Santé Services	Thermes Adour
Synergie	Translandes	UIMH	XL Habitat

Cette liste n'est pas exhaustive : des partenaires qui n'ont pas encore rejoint le PAQTE, font partie des entreprises sollicitées comme le GEIQ, Randstad, BNP Paribas, Zoomalia, ateliers Nectoux

Les perspectives 2020 ont été revues avec la crise sanitaire. Toutefois, une session de parrainage a pu être lancée avec 6 demandeurs d'emploi ainsi qu'une action de découverte des métiers via le service info jeunesse de la Ville de Dax au collège d'Albret en lien avec les entreprises du PAQTE qui ont ouvert leur porte pour créer des vidéos de découverte de leurs métiers. Un petit déjeuner d'informations à destination des entreprises avait également été organisé en février 2020 avec notamment la présence de Pôle emploi et la présentation des emplois francs, dispositif d'aides financières aux entreprises recrutant du personnel résidant dans les quartiers prioritaires.

2021 voit les projets se relancer notamment le souhait de développer le réseau des partenaires et le nombre de personnes accompagnées dans les dispositifs associés.

3.4 L'APPEL A PROJETS 2020

L'enveloppe allouée à l'appel à projet représentait 159 129 euros pour l'ANCT et 20 800 euros pour le Grand Dax : 47 dossiers présentés et 36 actions financées.

Communauté d'agglomération du Grand Dax – politique de la ville – rapport annuel 2020 – juillet 2021

Programmation financière appel à projets 2020 du contrat de ville du Grand Dax validée en COPIL							
thème	Tiers	Intitulé demande	Renouv / Nouv	Montant demandé 2020		Montant proposé 2020	
				Etat	Agglo	Etat	Agglo
ACCES DROITS	CIDFF	Accès au droit des femmes et des familles ds QPV	R	7 000	0	3 000	1 500
	ADAVEM JP40 - JUSTICE DE PROXIMITE – aide victimes	Le droit au quotidien	R	2 300	0	1 750	0
	ADAVEM JP40 - JUSTICE DE PROXIMITE– aide victimes	Journées fortes autour du Droit	N	3 400	0	0	0
	CONSEIL DEPARTEMENTAL ACCES AU DROIT	Point d'accès au droit adossé à une juridiction	R	3 000	0	2 000	0
	CONSEIL DEPARTEMENTAL ACCES AU DROIT	Actions de sensibilisation sur l'accès aux droits	R	6 300	0	2 500	0
	INFODROITS	Permanences d'information et d'orientation juridiques en QPV	R	5 800	0	3 000	0
	INFODROITS	Actions sensibilisation collective au droit des habitants des QPV	R	5 800	0	1 000	0
	ASSOCIATION D'ENQUETE ET DE MEDIATION (AEM)	Accompagnement individuel renforcé justiciables sous addictions, notamment dans le cadre de violences conjugales	N	15 000	0	0	0
Mme ISABELLE SAN JUAN	Ecrivain public dans les quartiers	R	2 225	0	2 000	0	
				50 825	-	15 250	1 500
SPORT SANTE CITOYEN	ADOUR DAX BASKET	basket pour tous - école au sablar	R	1 500	2 150	1 000	0
	AMICALE LAIQUE DACQUOISE	projet sport culture santé	N	2 000	200	0	0
	AMICALE LAIQUE DACQUOISE	les petits randonneurs du Sablar	N	230	430	0	0
	ASPTT DAX	Aide pratique sportive et intégration association	R	3 000	0	1 000	2 000
	CODEP GYM VOLONTAIRE 40	animations sportives femmes isolées	R	7 000	0	3 000	0
	IREPS 40	cheminement de parents	N	1 500	0	1 000	0
	IREPS 40	vivre ensemble au Grand Dax	N	3 000	0	0	0
	UFOLEP 40	formation gestes 1ers secours	R	2 200	0	1 000	1 000
	USD RUGBY	drop de béton	R	12 000	3 000	7 500	2 400
					32 430	5 780	14 500
ANIMATION CULTURE LIEN SOCIAL	LDH	vivre ensemble - valeurs de la Rép - citoyenneté	R	1 800	1 800	1 500	1 800
	UNIS CITE	Intercités	N	12 027	4 200	3 000	2 700
	ASSOCIATION CUYES CULTURE ET LOISIRS	Moments forts	R	2 000	0	1 500	0
	ASSOCIATION CUYES CULTURE ET LOISIRS	Et si on quittait le quartier ?	N	2 000	0	1 000	0
	Mme ISABELLE SAN JUAN	atelier écriture partagée barre commerciale	N	1 000	0	1 000	0
	VILLE DE DAX	faire ensemble pour favoriser la vie sociale du quartier	N	17 753	0	7 000	0
	VILLE DE DAX	accompagnement actions conseil citoyen	R	2 500	0	2 000	0
	VILLE DE DAX	résidence artistique Makja	N	15 600	0	7 000	0
	ATELIER FIL	camion mobile	R	8 000	0	3 379	1 500
	MAISON DU LOGEMENT	vide grenier festif	R	2 500	0	2 500	0
				65 180	6 000	29 879	6 000
JEUNES	TRAVERSES PARCOURS	café des jeunes - fabrik à projets	N	19 000	0	0	2 900
	AMICALE LAIQUE DACQUOISE	projet jeunes mobilité	N	800	200	0	0
	ASSOCIATION WIPSEE	Pop up space Dax	N	59 900	0	0	0
				79 700	200	0	2 900
EDUCATIF FAMILLE	AMICALE LAIQUE DACQUOISE	accompagnement scolaire	R	10 000	0	7 000	0
	AMICALE LAIQUE DACQUOISE	stage médiation scolaire	R	4 500	0	4 500	0
	L'ATTIPIK EVASION	Week-end loisir en familles	R	4 000	0	0	0
	VILLE DE DAX	parentalité	N	8 500	0	5 500	0
	VILLE DE DAX	accueil milieu ordinaire enfants à besoins particuliers	N	24 000	0	5 000	0
	VILLE DE DAX CCAS	programme de réussite éducative	R	14 000	0	5 000	0
				65 000	-	27 000	0
INSERTION PRO	ALPCD	emploi des jeunes QPV et Permis de Conduire	R	15 000	0	13 500	1 500
	CREPI	application entrepreneur responsable	N	4 000	3 400	0	0
	CREPI	starting job	R	4 500	4 000	4 500	2 000
	DEFIS BAC	rapprochement besoin main d'œuvre	R	40 000	0	38 000	0
	MISSION LOCALE	animation EMA	R	7 000	0	3 500	0
	SOLUTION MOBILITES	se déplacer pour s'insérer	R	5 000	20 000	5 000	0
	CFA BOIS ET HABITAT	salon de l'apprentissage de la mobilité et hébergement	N	3 337	3 337	0	0
	INTECH	formation assistant opérationnel pour transition numérique	N	10 000	10 000	0	0
	INSUP AQUITAINE	PAIA parcours d'accompagnement interactif articulé	N	20 000	0	0	1 500
	VILLE DE DAX	repérer les potentiels dans les QPV	N	21 190	0	8 000	0
					130 027	40 737	72 500
				423 162	52 717	159 129	20 800

Accusé de réception en préfecture
040-21400887-20211109-20211108-2-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

Dans le cadre du COVID et de la crise associée, de nouveaux financements de l'Etat sont venus soutenir les acteurs de la politique de la ville durant l'année 2020 :

1- Les vacances apprenantes

Quartiers d'été

Opérateur	Action	Financement enveloppes spécifiques Etat
Ligue de l'enseignement	Colos apprenantes Eté Marsan et Dax	2 925 €
Francas	Colos apprenantes Eté Marsan et Dax	2 083 €
PEP 40	Colos apprenantes Eté Marsan et Dax	5 019 €
Amicale laïque dacquoise	Accompagnement à la scolarité CLAS	3 000 €
Total		13 027 €

Quartiers d'automne

Opérateur	Action	Financement enveloppes spécifiques Etat
Ligue de l'enseignement	Colos apprenantes Noël Marsan et Dax	1 600 €
PEP 40	Colos apprenantes Toussaint Marsan et Dax	7 761 €
Amicale laïque dacquoise	Accompagnement à la scolarité CLAS	3 000 €
Total		12 361 €

2- Les mobilités (sécurité routière et accès aux mobilités)

Opérateur	Action	Financement enveloppes spécifiques Etat
Solutions Mobilité	Projets quartiers d'été	1 974 €
DEFIS Services	Point relais mobilités	7 000 €
Total		8 974 €

Accusé de réception en préfecture
040-2 4000887-20211109-20211102
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

3- L'insertion professionnelle

Opérateur	Action	Financement enveloppes spécifiques Etat
Ville de Dax	« Brunchs de l'emploi » été 2020	3 000 €
Atelier Fil	Camion mobile	4 174 €
DEFIS services	Rapprochement besoin main d'oeuvre	2 000 €
Total		9 174 €

4- L'accompagnement de la jeunesse

Opérateur	Action	Financement enveloppes spécifiques Etat
Traverses	La fabrik à projets - tiers-lieu	12 000 €
Amicale laïque dacquoise	Mobilité internationale des jeunes	2 472 €
UNIS-CITE	Intercités – services civiques	5 000 €
Total		19 472 €

5- L'accès aux sports et à la culture

Opérateur	Action	Financement enveloppes spécifiques Etat
UFOLEP	Projets sports été 2020 Marsan et Dax	5 500 €
Ville de Dax	Centre social faire ensemble été 2020	3 000 €
Ville de Dax	Résidence d'artiste Makja	5 000 €
Mme San Juan écrivain public	Projets sur la mémoire des quartiers été 2020	1 000 €
CODEP	Projets sports été 2020	2 352 €
Association Cuyès Culture Loisirs	Et si on quittait le quartier ? Été 2020	1 000 €
ASPTT Dax	Projets sports été 2020	1 000 €
Association KALOS	Festival Muralis street art Cuyès	3 500 €
Total		22 352 €

6- La lutte contre la fracture numérique

Opérateur	Action	Financement enveloppes spécifiques Etat
Amicale laïque dacquoise	Equipements informatiques continuité éducative	3 800 €
Traverses	Equipements informatiques tiers-lieu	2 440 €
Total		6 240 €

7- La médiation sociale – les postes adultes relais (2 postes supplémentaires sur le Grand Dax)

Opérateur	Action	Financement enveloppes spécifiques Etat
XL Habitat	1 poste adulte-relais	19 639 €
Grand Dax	1 poste adulte-relais	19 639 €
Total		39 278 €

3.5 ACCOMPAGNEMENT DE LA REGION NOUVELLE AQUITAINE – STRATEGIE URBAINE INTEGREE – DES PROJETS PUBLICS ET PRIVES FINANCES

La Région Nouvelle Aquitaine, signataire du contrat de ville dans lequel on retrouve les éléments de la stratégie urbaine intégrée, est un partenaire important dans le cadre des innovations liées à la politique de la ville autour de deux axes importants l'emploi et la mobilité.

- Dans les actions structurantes et innovantes pour les quartiers :

Dans le cadre du travail d'interconnaissance et de mise en relation, le Grand Dax a présenté à la Région des partenaires associatifs impliqués et moteurs dans l'innovation sociale. Ainsi, les associations solutions mobilité, ALPCD et Traverses ont obtenu des financements, provenant de la direction politique de la ville, leur permettant de structurer et de pérenniser leurs actions pour les habitants des quartiers.

De même, la Ville de Dax (au travers du centre social et culturel Espace Mandela) a obtenu un financement sur trois années (2019-2021) pour expérimenter une démarche innovante d'accompagnement vers l'emploi en lien avec les partenaires de l'emploi et de l'accompagnement social (20 000 euros annuels).

3.6 LE CONSEIL CITOYEN MARQUE PAR LE CONFINEMENT ET LA CRISE SANITAIRE

Le conseil citoyen a été relancé en février 2018. L'accompagnement des membres habitants est réalisé par l'équipe de la médiation.

Le but du conseil citoyen est de permettre de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée,

en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage, en créant un espace de propositions et d'initiatives à partir des besoins des habitants.

Après une période de mise en sommeil, le Conseil citoyen a été recomposé en début d'année 2018 autour de 12 représentants des habitants des trois quartiers et 17 représentants des acteurs locaux et des associations). L'accompagnement par l'équipe du centre social reste un socle important pour le collège des habitants.

Il faut noter plus particulièrement les actions menées au sein des quartiers afin de renforcer le lien social et l'avis formulé sur les projets proposés dans le cadre du contrat de ville.

Les objectifs 2020 passaient en particulier par le développement d'actions en direction des habitants du quartier du Sablar. L'année 2020 n'a pas permis la réunion des habitants du conseil citoyen. La dynamique s'est essouffée pour le moment faute de pouvoir concrètement animer et réaliser des actions sur les quartiers. Ce collectif sera à redynamiser dès que les conditions le permettront. Il a été réuni début 2021 pour examiner les dossiers de l'appel à projet 2021 et donner son avis.

La politique de la ville c'est toujours une synergie innovante au service des habitants des quartiers prioritaires

La politique de la ville est une méthode innovante de travail et de partenariat

- Mutualisation des moyens
- Addition des compétences
- Mobilisation des outils pertinents et adaptés au territoire
- Coordination et cohérence
- Efficacité des actions

La politique de la ville c'est une transversalité des regards professionnels et des points de vue

- Les habitants
- Partenaires de l'emploi
- Partenaires de la formation
- Partenaires de l'insertion
- Partenaires de l'Education Nationale, voies générales et voies professionnelles,
- Partenaires accompagnement social, animation sociale, culture, sport, loisirs
- Partenaires de l'inclusion, la santé, la prévention
- Le bailleur social, les services de la Ville, de l'agglomération, la Région, le Département et l'Etat

200 partenaires mobilisés

La politique de la ville c'est la prise en compte de la personne, la mobilisation de son pouvoir d'agir et son intégration active dans les dispositifs

La politique de la ville c'est un outil de développement d'actions innovantes, au-delà des quartiers prioritaires, qui s'adresse à tous les habitants du Grand Dax

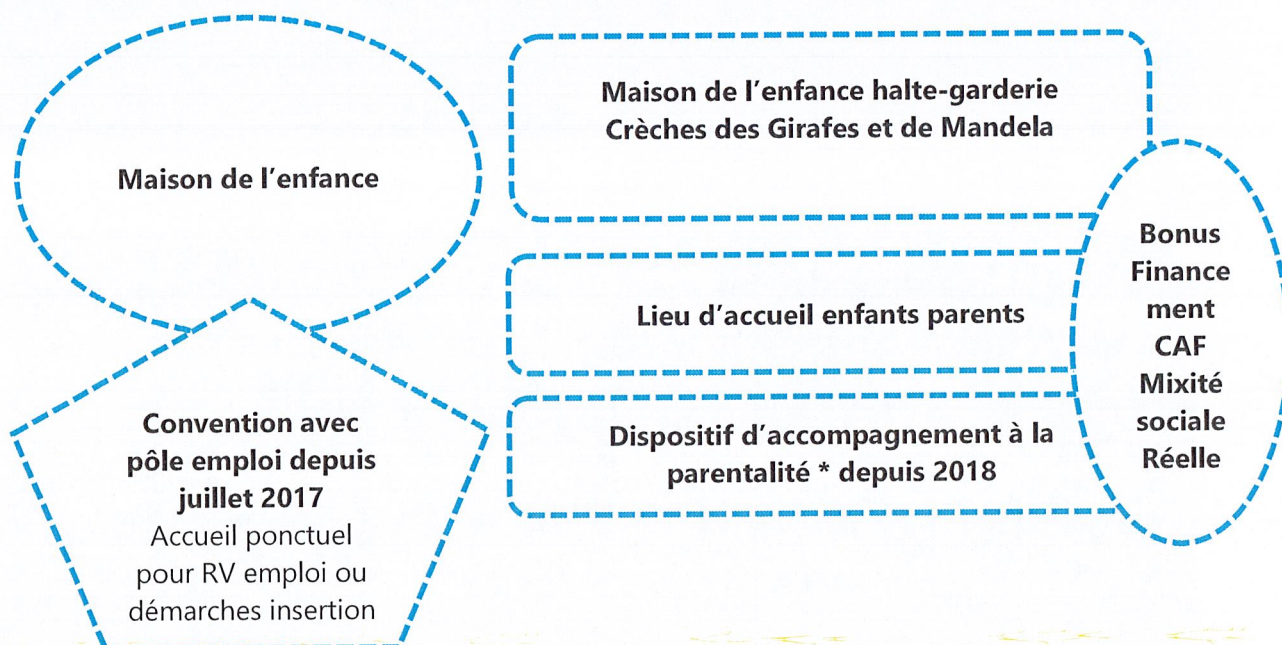
- Grande école du numérique
- Espace France services
- Projets action jeunesse

4. LA MISE EN OEUVRE DU CONTRAT DE VILLE EN 2020

4.1 COHESION SOCIALE – EDUCATION – PARENTALITE – SANTE – CULTURE : UNE IMPLICATION IMPORTANTE DES SERVICES DE LA VILLE ET DU CIAS AINSI QUE DES PARTENAIRES

4.1.1 Petite enfance : des structures publiques toujours impliquées

Accueils collectifs du CCAS de la Ville de Dax : 36% des enfants résident en QPV



*Démarche particulière d'accompagnement à la parentalité – accompagnement à la parentalité actions de soutien individuel et ateliers collectifs (réunions de nouveaux parents, après-midi festifs, chant familial, prêts de livres)

Un financement CAF pour l'ensemble de ces actions existe au travers des prestations versées (prestations sur le fonctionnement et PSEJ) et du fonds public et territoires (projet partenarial Halte-Garderie / Pôle Emploi).

4.1.2. Accompagner l'enfant sur son temps scolaire, périscolaire et extrascolaire : la Ville de Dax et ses partenaires éducatifs fortement impliqués

Les actions mises en œuvre sur ce volet reposent, essentiellement sur toutes les actions menées par les services de la Ville (CCAS, centre social et culturel, éducation, jeunesse, sport et vie associative), l'amicale laïque de Dax et les autres partenaires associatifs et institutionnels.

Organisation scolaire, périscolaire et extrascolaire des enfants de 3 à 11 ans. Une implication et un investissement général et non conditionné par l'adresse de résidence.

Reception en préfecture
040-214000887-20211109-20211108-2-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

Une volonté municipale de permettre aux enfants scolarisés, en privilégiant la mixité sociale, de bénéficier d'actions et d'activité favorisant leur réussite scolaire et leur ouverture au monde.

Pause méridienne, garderie périscolaires, études surveillées, ces dispositifs permettent aux enfants d'être accompagnés dans leur scolarité et de bénéficier de temps d'animation et de découverte culturelle et citoyenne.

Le budget scolaire et périscolaire représente presque 4 millions d'euros

Toutes les écoles dacquoises accueillent des enfants résidant dans les quartiers prioritaires dans une proportion variable. L'école maternelle Gishia accueille 70% d'enfants issus des 3 quartiers et celle de Robert Badinter 47%.

Les enfants résidant dans les quartiers prioritaires représentent 27% des enfants scolarisés sur Dax.

Pour l'année scolaire 2021/2022, après concertation des parents d'élèves et des conseils d'écoles, le retour à une semaine à 4 jour a été validée.

Par ailleurs, la CAF des Landes accompagne le **parcours éducatif** des enfants âgés de 3 à 11 ans et soutient les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leur **parcours d'accès à l'autonomie**. Elle soutient la **diversification de l'offre de loisirs et de vacances** proposée aux enfants et encourage l'engagement des jeunes, notamment pour l'obtention du BAFA ou pour les missions de service civique.

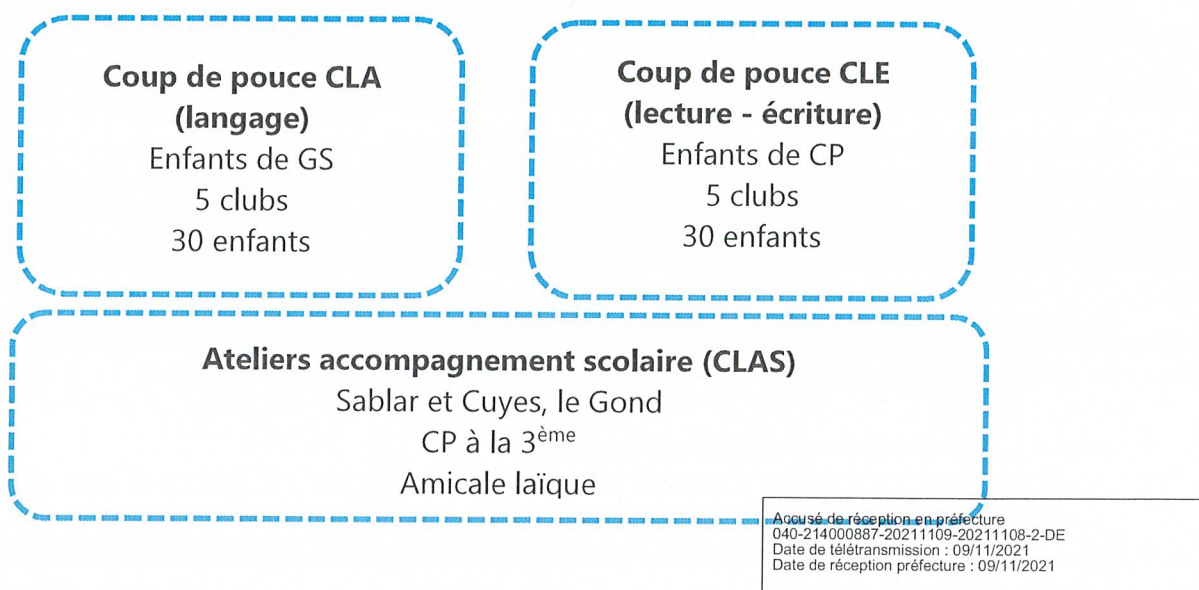
Les structures d'accueil de loisirs (mercredi après-midi et vacances scolaires) se situent dans ou en proximité directe des quartiers. L'Accueil de loisirs Maternel Robert Badinter (quartier du Gond) est ouvert toute l'année aux enfants de 3 ans à 6 ans. Aux vacances de printemps et pendant les vacances d'été, il est renforcé par l'Accueil de loisirs Maternel Léon Gischia (Cuyes).

L'accueil de Loisirs primaire Antoine de St-Exupéry - Quartier de Berre est ouvert de septembre à juin aux enfants de 7 à 12 ans et celui de Boulogne prend le relais sur la période estivale.

L'accueil périscolaire représentent un engagement financier annuel de 850 000 euros dont 28% sont financés par la CAF, le département et le Grand Dax et 10% par les familles.

Les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite scolaire déployés par les services de la Ville et l'amicale laïque s'adressent pour partie aux enfants résidant dans les quartiers prioritaires.

Il s'agit d'aide aux devoirs, d'ateliers découverte culturelle et citoyenne, d'accompagnement des familles dans leur pouvoir d'agir des parents.



Appui important de la CAF dans le cadre de ces actions avec une prise en charge à hauteur de 40% (hors CLA 20%) des actions représentant un engagement financier de 90 000 euros annuel

Pour l'Amicale laïque, l'année 2020 a débuté avec une fréquentation de 4 à 8 enfants les mercredis après-midi et samedis matins au Sablar et 2 ou 3 enfants à Cuyès.

A Cuyès, les enfants étaient issues de familles roumaines allophones.

Au Sablar, le public était plus varié, avec des enfants d'élémentaires et des collégiens.

Les parents ont tous apprécié le travail réalisé avec leurs enfants et les enfants étaient bien impliqués durant les séances. Une animation spécifique autour des jeux de société a eu lieu en janvier.

Le confinement en mars a mis un terme aux actions en présentiel avec les groupes d'enfants mais le lien a été maintenu avec les familles via leur site internet.

Par ailleurs, pour tous publics, a été lancé un concours de créations sur le thème « Confinement et liberté(s) », en lien avec la Ligue des Droits de l'Homme ; plus de 80 créations ont été reçues (âge : de 4 ans à 81 ans, des dessins, des textes, des vidéos...).

Dès le 18 mai 2020, les locaux ont été réouverts pour accueillir les enfants et les collégiens inscrits au CLAS. Le bilan a été positif avec 5 enfants présents, dont 2 nouveaux (dyslexique et dysorthographe), les 3 autres issus de QPV. Globalement, ces enfants rencontraient des difficultés scolaires et ont été très assidus et ravis de venir (notamment ceux qui n'étaient pas retournés dans leur établissement scolaire). Les parents nous ont fait part de leur grande satisfaction que le CLAS ait repris rapidement.

Une semaine de « CLAS d'été » du 24 au 28 août a été organisée, afin de permettre aux enfants de se remettre dans le bain avant la rentrée. 4 à 6 enfants ont été présents, des enfants déjà inscrits au CLAS et dont les familles connaissaient le dispositif.

Reprise ensuite au 1^{er} octobre dans les lieux habituels avec une nouvelle action menée au Gond.

A ce jour, 8 enfants et collégiens sont présents au Sablar, dont 1 élève en très grande difficulté qui est suivi aussi par une des salariées en individuel au collège Dussarat de Dax.

L'action au Gond a trouvé un petit rythme de croisière, pour un redémarrage, avec 2 à 4 enfants présents ; 2 enfants inscrites sur ce CLAS sont arrivées de Syrie il y a 2 ans, leur progrès sont très visibles ; par contre à Cuyès, cela reste difficile de recevoir du public, les familles craignent de laisser leurs enfants, même si cette action est bénéfique pour eux.

Les enfants de ces CLAS participent à un projet culturel initié par la Ville de Dax, dans le cadre des « Rencontres à lire » ; ils ont accueilli un comédien qui mettra en scène les lettres qu'ils auront écrites ; le spectacle aura lieu au printemps 2021 normalement.

Médiation scolaire :

Le projet se poursuit ; les sessions prévues, hors date du confinement, ont toutes eu lieu et les bilans faits par les principaux sont toujours positifs.

Nouvelles actions conduites en 2020 :

Les matinées ou après-midi de la mobilité européenne :

Ces actions ont eu lieu dans le quartier des actions Quartier d'été et Quartier d'automne. 5 interventions, en partenariat avec l'association WIPSEE.

L'objectif était de sensibiliser les jeunes et leurs familles sur l'intérêt de se tourner vers des projets de mobilité pour favoriser la formation et l'insertion professionnelle. Les ateliers ont été très présents sur les quartiers ont assuré le lien entre les habitants et ont permis la réussite de ces actions.

Accusé de réception en préfecture
046214000007-20211009-1021100-2-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de mise en ligne : 09/11/2021

Lutte contre la fracture numérique :

Finalisation de l'achat de 30 tablettes et 2 PC portables pour équiper les ateliers CLAS ainsi que les enfants inscrits dans ces actions.

L'enseignement artistique et culturel, le sport sont au cœur de la démarche d'action des directions éducation, culture et jeunesse, sport et vie associative et du centre social et culturel municipal.

Le renouvellement de la convention DRAC 2019/2021 avec un axe fort sur l'action culturelle pour les habitants des quartiers prioritaires.

La convention de développement culturel avec la DRAC Nouvelle Aquitaine pour 2019/2021 est le point d'ancrage de l'action de la direction culture. Elle s'articule autour des deux grandes priorités ministérielles que sont l'éducation artistique et culturelle, ainsi que la solidarité territoriale, s'inscrivent dans le double objectif de veiller à une répartition équilibrée de l'offre artistique et culturelle sur les territoires et de faciliter l'accès de tous les publics à l'art et à la culture.

Les actions pour favoriser la culture au sein des quartiers prioritaires sont pleinement intégrées dans les objectifs. Pour l'année 2020 particulière, les actions n'ont pu être menées.

L'égalité des chances d'accès à l'enseignement supérieur : le dispositif de préparation au concours sciences politiques : je le peux parce que je le veux - JPPJV

Cette année 2020 a été particulière et n'a pas permis de travailler avec l'équipe pédagogique. Les nouvelles modalités de concours et des rectifications comptables vont rendre difficile le subventionnement par le Grand Dax. Il s'agirait plutôt de financer l'achat directement de places de spectacles par exemple. Ces éléments seront à confirmer sur la prochaine session scolaire 2021/2022. Cette deuxième année a poursuivi la prise en compte de la nouvelle organisation pensée pour correspondre à l'évolution de l'épreuve (intégration de la plateforme Parcoursup et sélection sur dossier et entretien oral). Deuxième année toujours placée sous le signe de contraintes sanitaires lourdes.

20 élèves de terminale ont été accompagnés (une trentaine de demandes avaient été reçues suite à la réunion de présentation d'octobre 2020 mais une sélection a dû être opérée pour assurer la qualité du suivi individuel) et 10 et 15 élèves de première.

Objectifs du dispositif :

- Faire connaître les IEP et surtout celui de Bordeaux, partenaire principal du projet.
- Préparer au mieux les candidats.
- Susciter l'ambition scolaire des élèves du lycée afin qu'ils candidatent dans des filières d'excellence.

Les résultats :

Admissions en IEP :

- 3 candidats admis à Sciences Po Bordeaux (dont une en filière générale et en filière binationale),
- 3 candidats admis à Sciences Po Paris (dont un en filière générale et en cursus double diplôme Sciences Po Paris/ Institut de Physique du Globe).

Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20211109-20211108-2-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

Évaluation du dispositif par les élèves : (sondage – 19 réponses sur 20 engagés) :

- 60% ont suivi la prépa en 1^{ère}
- 73% ont connu la prépa par le bouche-à-oreille
- Les séances les plus utiles d'après les élèves sont pour 47 % d'entre eux la constitution des dossiers Parcoursup et pour 31% d'entre eux l'atelier théâtre.

Orientation des élèves n'ayant pas obtenu l'admission en IEP :

- ILERI (Institut de Relations internationales)
- Licence d'Histoire
- Double licence STAPS/ École de Journalisme de Lille
- Licence de Droit, Double licence de Droit français/Droit espagnol
- Licence Information-communication (option international)
- Double licence Administration/échanges internationaux (UPEC)
- Double Licence Histoire/Sciences Politiques
- Classes préparatoires : A/L (Montaigne), B/L (Saint Sernin), ECG (Barthou, Cassin et Montaigne)

La Ligue française des droits de l'Homme, concours des écrits et de plaidoyers

Concours les Ecrits pour la Fraternité

Objectifs :

- Sensibiliser les enfants et jeunes en milieu scolaire et périscolaire, dans les quartiers, au thème des droits de l'Homme et de la Liberté (concours 2019-2020) et de l'Environnement (concours 2020-2021).
- Encourager et accompagner enfants et adolescents dans la production d'œuvres écrites, graphiques, plastiques, musicales, numériques, sur ces thèmes

Résultats 949 enfants et jeunes ont été sensibilisés en 2020 à ces différentes thématiques avec des outils pédagogiques adaptés aux différents âges. Préalablement 40 animateurs en périscolaire et des quartiers ont été sensibilisés aux thématiques : 18 du périscolaire de St Paul lès Dax, 11 du SIVU de Narrosse, 11 de l'Amicale laïque de Dax,

Concours Plaidoyer pour les droits de l'Homme

Objectifs :

- Organiser pour des jeunes de 15 à 25 ans, un concours : « Plaidoyer pour les droits de l'Homme et la citoyenneté », pour leur permettre de présenter oralement un argumentaire, travail construit en équipe sur un thème traitant des droits de l'Homme, de la citoyenneté, laissé à leur libre choix
- Sensibiliser les jeunes aux thèmes des droits de l'Homme et des discriminations,
- Assurer un suivi pour enrichir l'argumentation et offrir un temps de travail de préparation de l'expression orale avec un comédien, soit 3 temps de rencontres,
- Organiser dans les établissements participants, une journée de présélection puis organiser au niveau local (Dax et Mt de Marsan) une journée de valorisation des plaidoyers et de remise des prix en présence des parents et des institutions. Les meilleurs plaidoyers pouvant concourir au plan départemental.

Résultats : 782 enfants et jeunes ont été sensibilisés en 2020 aux droits de l'homme et aux discriminations

Accusé de réception en préfecture
04/11/2021 11:05:08
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

Concours « Confinement et Liberté(s) en partenariat avec l'Amicale Laïque Dacquoise

Objectif :

- Proposer un concours, ouvert à tous, des plus jeunes aux plus anciens pouvant être réalisé chez soi, en famille, ou bien accompagné par les enseignants, professeurs, animateurs, éducateurs...La création peut être individuelle ou collective.
- Thèmes pour ces créations :
 - o Confiné dans ma maison ou mon appartement, quelles sont les libertés qui me manquent le plus ?
 - o Confiné chez moi, quelles sont les libertés dont je profite ?
 - o Quand le confinement sera levé, quelle sera pour moi la plus grande et précieuse liberté que j'aurai retrouvée ?

Résultat : 82 productions réalisées ; jury organisé par l'Amicale Laïque sur internet ; Les 30 meilleures productions devaient être exposées au Grand club durant la semaine bleue ; Exposition annulée au cinéma et déplacée au CCAS de Dax.

4.1.3 Aide à la parentalité : des dispositifs nombreux, des passerelles à construire

Dans le projet de l'Espace Nelson Mandela de la Ville de Dax, l'accompagnement à la fonction parentale est une priorité avec la mise en place d'une animation collective famille, les ateliers parents-enfants et la participation au réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement aux parents (REAAP). Le centre social est soutenu par la Caf dans le cadre de ses missions, pour la mise en œuvre d'un projet de service dédié aux familles et aux jeunes du territoire, menant des actions éducatives, citoyennes, de renforcement et de pérennisation du lien social. L'engagement financier de la Ville s'élève à 100 000 euros annuels.

Thés ou Café des parents dans les écoles : un rdv tous les 15 jours : Badinter (Gond), Simone Veil (Sablar) et St Exupéry (Berre/Hondelatte). En 2020, seulement 10 séances ont pu se tenir compte tenu de la situation pour une cinquantaine de participants essentiellement des écoles maternelles. Il n'a pas été possible de le reprendre sur la nouvelle année scolaire

Ludothèque : accueil parents enfants une fois par semaine, soirée jeux durant l'année et la grande fête du jeu. Maintien de l'activité ludothèque par le biais du prêt de jeux.

Sorties culturelles et de loisirs coconstruites avec les familles favorisant la coparentalité : 229 habitants des quartiers prioritaires ont participé, cela permet à des familles de partager des temps de loisirs et de sorties culturelles en groupe et à des tarifs adaptés. 23 sorties en 2020 malgré la période complexe. L'été a été très prisé.

Aide au départ en vacances via dispositifs CAF et ANCV : 56 familles ont été accompagnées représentant 77 adultes et 97 enfants. Elles ont pu ainsi partir en vacances.

Atelier d'accompagnement à la scolarité du Gond (CLAS) : 21 enfants étaient concernés (18 familles) pour cette année 2020, 9 semaines ont été supprimées suite à la crise sanitaire : contacts téléphoniques réguliers avec les familles durant cette période + 2 visios par ZOOM.

En juin, 2 semaines de CLAS ont été proposées aux primaires avec une adhésion très faible : désimplication scolaire, peur du virus et refus de s'inscrire dans une démarche collective, pas de retour à l'école pour la plupart.

L'annonce de la suppression du brevet des collèges a aussi entraîné une démobilisation totale des collégiens avec un arrêt net, malgré le lien créé durant les semaines de CLAS en présentiel avec l'équipe d'animation. Un CLAS estival a été proposé en juillet 2020 en direction d'élèves de primaires scolarisés en CE2, CM1 et CM2. Le CLAS n'a pas été renouvelé par l'Espace Mandela en septembre 2020, l'amicale laïque a développé l'animation d'un CLAS sur ce quartier.

Caisse d'allocations familiales

- Son rôle d'accompagnement et d'informations auprès des familles

Accompagnements et info conseils en 2020 sur le territoire du Grand Dax et les 3 quartiers prioritaires de Dax						
	Interventions sur le territoire du Grand Dax			Interventions sur les 3 quartiers prioritaires		
	En cours	Clôurées	TOTAL	En cours	Clôurées	TOTAL
Accompagnements	55	200	255	6	24	30
Info conseils	14	111	125	1	10	11
TOTAL	69	311	380	7	34	41

- Son rôle de soutien financier des familles (sans possibilité de distinguer les quartiers prioritaires)

Libellé de l'aide	Nombre	Montants
Aide décès	2	4 000,00
Aide à l'informatisation	11	2 148,98
Aide ALPCD	8	9 600,00
Formation BAFA	6	564,06
Contrat d'objectif	26	23 175,82
COVID	39	12 072,39
Aide à l'équipement ménager	35	14 748,37
Aide à l'équipement mobilier	22	8 269,57
Garde en horaires décalées	20	2 724,10
Aide à l'insertion	2	654,99
Aide monoparents	24	8 446,03
Prime à l'installation des assistantes maternelles	4	1 500,00
TOTAL	199	87 904,31

4.1.5 Jeunesse : des actions hors les murs, de la mixité sociale et des propositions ambitieuses

Sport, loisirs, culture, citoyenneté

La direction jeunesse, sport et vie associative de la Ville de Dax développe de nombreuses actions en direction des jeunes avec un espace dédié à la Jeunesse qui accueille tous les jeunes à partir de 11 ans

1. Pôle animation jeunesse

Des animations sont proposées pendant les vacances autour du sport, de la culture et des loisirs. Des séjours organisés par les jeunes eux-mêmes accompagnés par l'équipe du service jeunesse.

2. **Structure info jeunesse de la Ville de Dax** : les jeunes de 13 à 29 ans peuvent librement venir consulter et échanger autour des infos jeunesse.

L'IJ propose un accueil libre, anonyme et de qualité pour les jeunes cherchant des informations de type généraliste aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne (logement, droit, santé, loisirs, culture, mobilité internationale...)

Le local provisoire de l'IJ au 9 rue de Borda, avec deux animatrices dédiées, permet de recevoir le public en petit nombre. Il y a deux ordinateurs en libre accès à disposition des jeunes, équipés en wi-fi, ils permettent un accès à Internet et parfois les jeunes les utilisent comme espace de travail.

214 jeunes différents entre 13 et 29 ans ont été rencontrés en 2020 et suivis individuellement durant l'année pour 292 entretiens. Les jeunes proviennent toujours majoritairement de Dax 53.5% (dont 15.1% dans les QPV).

Les principales thématiques traitées restent en 2020 :

- la recherche de job d'été/job étudiant
- un accompagnement à l'obtention des aides financières du Département des Landes intégrées dans le cadre du dénommé « Pack XL » (aide au permis notamment contre des heures réalisées auprès d'institutions ou d'associations)
- la mobilité internationale (la moitié étant des RDV So Mobilité)
- l'aide sociale
- la recherche de stage

30 temps d'intervention collectifs ont été mis en place permettant de toucher 497 jeunes (séances info sur l'information-jeunesse, la mobilité internationale. Pour les jobs d'été, l'IJ organise directement la session emploi tremplin jeunes. Cette session 2020 a permis de rencontrer 70 candidats (65 entretiens d'embauche et 40 jeunes recrutés dont 12 jeunes des quartiers prioritaires). Nous avons travaillé en équipe avec le pôle animation qui s'est impliqué sur les entretiens.

L'âge a été restreint (16/18 ans) afin de cibler plus particulièrement les jeunes mineurs. La plateforme d'accès à l'emploi n'a pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire

3. **Le Pôle Prévention Spécialisée du Département des Landes** qui mène ces actions, dans le cadre d'un accompagnement intensif personnalisés avec des principes :

- Absence de mandat nominatif, libre adhésion des jeunes et le cas échéant, de leurs familles, respect de l'anonymat, travaille en partenariat et non institutionnalisation des actions.
- Travail de rue, présence sociale dans les quartiers, accueils et permanences dans des lieux banalisés, soutien à la parentalité, animation d'actions collectives diverses, etc.

Le travail de l'équipe de prévention spécialisée du Département des Landes, pour les jeunes de 16 à 25 ans, est menée depuis des années afin

Accusé de réception en préfecture
040-21400887-20211109-20211108-2-DE
Date de transmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

de prévenir leur exclusion, en les accompagnant dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle pour accéder à l'autonomie.

Les quartiers prioritaires sont concernés avec la présence de 3 éducateurs de rue et d'un référent AEJ (accompagnement vers l'emploi des jeunes). **21 jeunes dacquois ont été accompagnés en 2020 par le référent AEJ dont 10 résidant dans les quartiers prioritaires.**

Les accompagnements individuels peuvent être complétés et renforcés par des actions collectives répondant aux attentes et besoins des jeunes et habitants des quartiers (fêtes de quartier, repas partagés, sorties familiales collectives, camps, activités visant l'insertion professionnelle, mais aussi sportives, culturelles et autres).

4. **La Mission Locale des Landes** exerce une mission de service public de proximité afin de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. La Mission locale accompagne les jeunes dans leur insertion professionnelle : travail sur l'orientation et le choix d'un métier, soutien aux projets de formation qualifiante et d'alternance, accompagnement à la recherche et à l'accès à l'emploi, mobilisation d'entreprises partenaires. Pour sécuriser le parcours et soutenir la démarche d'insertion :

- Elle met en œuvre un accompagnement global qui prend en compte les problématiques des jeunes : mobilité, logement, santé, citoyenneté...
- Elle sollicite et développe le partenariat et oriente, en fonction de la demande, vers le partenaire adapté.
- Elle mobilise les aides financières.

Pour remplir cette mission, la Mission Locale travaille au quotidien en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire qui contribuent à l'insertion professionnelle et sociale.

En 2020, près de 820 jeunes issus de l'Agglomération du Grand Dax ont été accueillis par la Mission locale des Landes dont 350 pour la première fois. **460 (soit plus de 56% des jeunes du territoire) vivent sur la commune de Dax dont 119 (soit 26% des dacquois) résidents dans l'un des 3 quartiers « Politique de la Ville ».**

Garantie jeunes : mesure phare du plan de lutte contre la pauvreté, ce dispositif d'inclusion sociale a pour but d'amener les jeunes les plus éloignés de l'emploi vers l'autonomie par l'organisation d'un parcours d'accompagnement global, social et professionnel, vers et dans l'emploi.

Les conseillers de la Mission Locale amènent les jeunes à travailler sur leurs atouts, leur potentiel, la découverte des métiers et de l'entreprise, et les prépare à l'accès à des situations d'emploi.

En 2020, la situation particulière de crise sanitaire ne nous a pas permis de mettre en place l'ensemble des sessions Garantie Jeunes initialement prévues. Cependant, nous avons pu permettre à 110 jeunes issus de l'Agglomération du Grand Dax de bénéficier de ce dispositif au cours de l'année 2020. **Parmi eux, on compte 57 nouvelles entrées dont 35 jeunes vivant à Dax et 14 résidant en quartiers prioritaires.**

5. **L'association Traverses** continue son travail d'accompagnement de jeune, elle accompagne et anime le tiers lieu situé en centre-ville de Dax « Young café – fabrik à projet », café associatif, espace culturel de proximité, pépinière de projets des jeunes de l'agglomération de Dax. Lieu d'animation et d'appui technique aux initiatives, idées et projets culturels, sociaux, personnels ou collectifs. Un tiers lieu labellisé par le Département des Landes **les séjours de proximité** culturelle, se veut un lieu d'accueil ouvert et universel à l'attente

040-214009887-20211109-20211108-2-DE
Date de réimpression : 09/11/2021
Date de dépôt en préfecture : 09/11/2021

Le café



Le Young est l'endroit parfait pour déguster un café ou une boisson fraîche.

Ambiance musicale à la demande, expos, concerts, ciné débats...

Le studio



La Pépinière

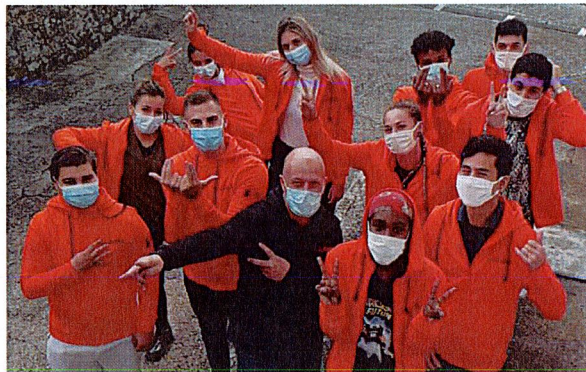


L'accompagnement



6. Unicité : services civiques

Le projet Intercité a permis d'accompagner des structures dans l'accompagnement de jeunes volontaires : ce sont 12 jeunes (dont 5 des quartiers prioritaires) qui ont pu démarrer une mission dans 5 structures différentes dont le CCAS de la Ville de Dax pour l'opération « d'une solidarité à l'autre »

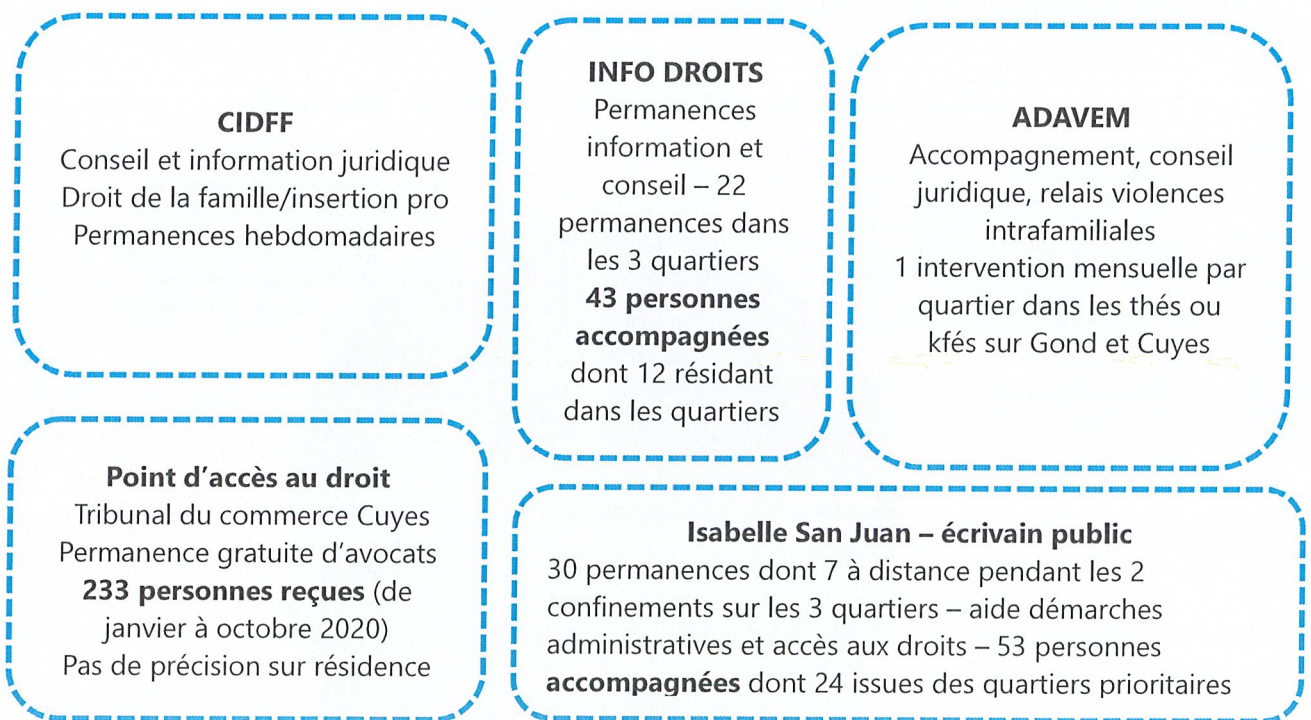


Inclusion sociale, accès au droit, santé, prévention : des actions nombreuses parfois méconnues

L'ensemble des partenaires intervenant dans le champ social et médico-social sont impliqués dans les quartiers (assistantes sociales de divers organismes, éducateurs de la prévention spécialisée du Département des Landes, centre social et culturel municipal et toutes les associations concernées). Sont également présent le CDAD (conseil départemental d'accès au droit), le CIDFF, Info droits, la maison du logement.

Tous les partenaires interviennent dans le cadre des actions du centre social et culturel Espace Mandela au travers de permanences propres ou des permanences thé ou café animées par l'équipe de la médiation sociale. La lisibilité de leur action est encore à renforcer ainsi que la coordination des acteurs.

La crise sanitaire et les mesures associées ont mis à mal l'intervention des partenaires notamment ceux assurant des permanences dans les quartiers ou via les interventions de l'Espace Mandela. Certains partenaires comme le CIDFF ou l'ADAVEM ont été particulièrement mobilisés dans le cadre des violences intrafamiliales durant le confinement.



Le numérique

Un enjeu d'aujourd'hui et de demain pour l'accès aux droits et les démarches administratives

Le numérique est présent dans les quartiers prioritaires comme partout. Les difficultés majeures ne sont pas liées à l'âge, à l'accès au numérique ou à internet par exemple, mais à des questions d'isolement social et au parcours scolaire. Ce qui apparaît, quels que soient les âges, n'est pas un manque d'appropriation du numérique, mais bien la difficulté sur la lecture et le rapport à l'écrit, la difficulté liée à l'illettrisme ou encore celle face au langage administratif, qui en fait des difficultés numériques. Ceci, dans un contexte où les démarches se dématérialisent de plus en plus. On peut

Accusé de réception en préfecture
N° 1751751751
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de dépôt : 09/11/2021

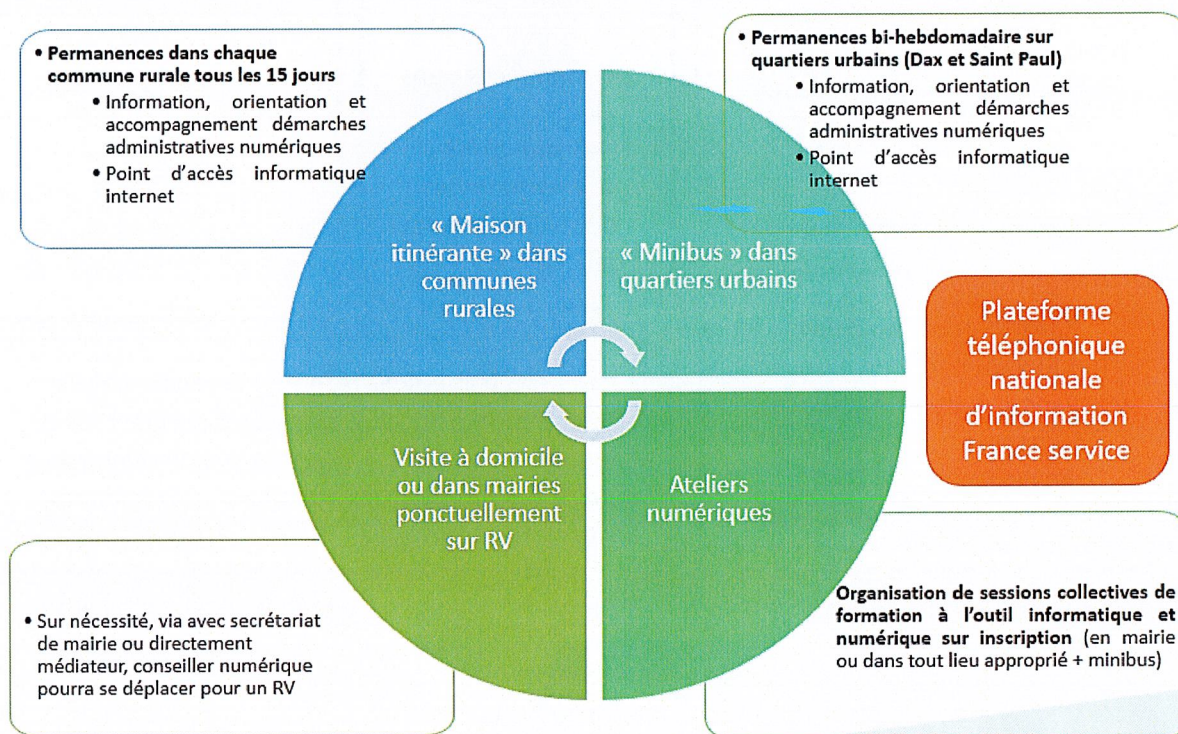
aussi noter parfois la difficulté d'équipement notamment en matériel informatique bureautique. Par ailleurs, dès lors qu'il s'agit d'un public qui n'a pas accès à internet, qui n'a pas d'ordinateur, on ajoute la nécessité de devoir se déplacer dans des lieux, parfois à plusieurs kilomètres. Cela revient à faire supporter par les usagers des coûts de production du service dématérialisé, puisque, pour l'instant, les moyens n'ont pas été mis suffisamment sur l'accompagnement.

Cette question dans les quartiers prioritaires est importante. Des initiatives existent au travers de l'Espace Mandela, des opérateurs de l'emploi et de l'insertion, de l'écrivain public mais ne sont pas structurées et suffisantes pour répondre au besoin identifié. Sur les quartiers saint paulois, ce sont les assistantes sociales du Département des Landes qui assurent un accompagnement régulier.

Le confinement a montré les difficultés des familles ou le système D et la réactivité des établissements scolaires et des communes ont essayé de pallier l'absence d'outil informatique ou même de réseau dans les familles.

Ainsi durant l'année 2020, la réflexion et le projet autour d'un espace France services communautaire ont avancé pour permettre son ouverture en juillet 2021. Des permanences dans les quartiers prioritaires comme sur tout le territoire seront organisées permettant l'information et l'orientation autour des démarches administratives numériques.

Organisation de l'espace France services



Les opérateurs notamment Orange ont mis également une offre en place pour les familles aux coefficients inférieurs ou égaux à 700 euros. Cela ouvre droit à un abonnement internet réduit et la possibilité d'acheter un ordinateur portable reconditionné pour 165 euros. La Caisse d'Allocations familiales des Landes a relayé cette initiative pour ses allocataires en prenant en charge la moitié du prix de l'ordinateur dans le cadre de son dispositif d'aide à l'équipement numérique des familles. Ce dispositif a été expérimenté par les professionnels de la médiation sociale de Mandelaparc. Ce

Annuaire de l'écrit
040-21400887-20211109-20211108-2-DE
Date de transmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

à 53 familles résidant en quartier prioritaire de bénéficier de ce dispositif d'allègement du coût d'abonnement.

En outre, le bailleur social XL Habitat réfléchit à un dispositif d'abonnement internet collectif permettant à aussi de proposer des coûts réduits aux locataires. Ce projet fait l'objet d'une étude actuellement.

Les acteurs associatifs autour du lien entre les habitants et d'offres culturelles et sportives à l'épreuve du confinement et de la crise sanitaire

Les associations de quartiers, ou intervenant habituellement sur des événements festifs dans les quartiers ont été particulièrement freinées cette année. Pour certains, les événements ont été annulés comme le vide grenier festif organisé par la Maison du logement sur le Gond.

D'autres, ont pu malgré tout, maintenir des animations notamment durant la période estivale, cela a été le cas de Cuyes culture et loisirs.

L'UFOLEP a pu organiser quelques sessions, les autres seront reprogrammées en 2021.

Mise en place d'une formation PSC1 pour les habitants du Gond :

- Le 25 septembre 2020, formation diplômante ouverte aux habitants des quartiers prioritaires de l'Agglomération du Grand Dax, en collaboration avec l'équipe du Centre Social Mandela. 10 participantes, avec une participation 100% féminine.
- Mise en place de 2 formations aux Gestes qui Sauvent : Pendant les vacances scolaires, mise en place d'une formation pour les jeunes du quartier de Cuyes le 21 octobre puis pour les jeunes du quartier du Gond le 28 octobre. 15 participants sur les 2 sessions.

La boutique de l'association FIL (femmes insertion Landes) :

Les périodes de confinement ont été difficiles au niveau financier mais aussi humain. La structure doit faire face à une perte de chiffre d'affaire de 65.000 euros. Tout au long de la période de confinement l'association a maintenu le lien via les réseaux sociaux ou le téléphone avec l'équipe de salariés mais aussi avec certains des adhérents des quartiers.

Hors période de confinement, augmentation de la fréquentation dans l'atelier vente, de nombreux habitants des quartiers QPV sont venus quotidiennement dans notre boutique située dans le quartier de Cuyès. Quotidiennement, 130 personnes viennent à l'Atelier FIL, beaucoup sont issues des quartiers prioritaires. Elles côtoient d'autres adhérents venant d'autres horizons (villes, milieu rural) ce qui favorise la mixité sociale et l'ouverture de ces quartiers

Le nombre de personnes âgées a considérablement augmenté pour des raisons financières mais aussi d'isolement, la visite à l'atelier étant très souvent leur seule sortie de la journée. L'atelier vente est un lieu de vie : il est ouvert du lundi au samedi de 9h à 12 h30 et de 14h à 18 h.

La boutique est repérée comme moyen de rencontres, d'échanges, de lien et de mixité sociale. Un public en grande précarité a fréquenté les lieux de vente notamment celui situé sur les quartiers prioritaires.

Hors confinement, afin compenser l'absence de déplacements au bas des immeubles des quartiers, l'association a organisé des déballages sur le parking de l'atelier FIL en mettant en place les gestes barrières liés à la propagation du Covid.

Des acteurs mobilisés sur la prévention et la santé dans le cadre de leur action générale

Ligue contre le cancer, Association la source, Secours catholique, services de l'hôpital, Caisse d'allocations familiales, l'ensemble des partenaires accompagnent les personnes dans les actions de prévention santé et dans leur parcours de soin lorsque cela est nécessaire.

Ces partenaires, dans les permanences thés ou kfés, informent et sensibilisent sur les différents sujets traitant de la santé et participent aux opérations nationales (mois sans tabac par exemple).

La prévention santé auprès des femmes a été repérée comme une priorité. Elle nécessite une coordination et un axe d'intervention privilégié pour les partenaires.

Cela sera le programme d'action 2021.

4.1.6 Loisirs, sports : des clubs sportifs et des acteurs institutionnels qui ont fait le choix « d'aller vers » les habitants avec la collaboration du centre social et culturel Espace Mandela mais une année 2020 difficile du fait du contacte sanitaire.

Les actions sont mises en œuvre dans l'optique de proposer une mixité des publics, et développées dans la perspective de donner l'envie et la curiosité de pratiquer des activités et créer des passerelles permettant aux enfants et aux jeunes d'envisager d'avoir une pratique régulière dans les clubs sportifs.

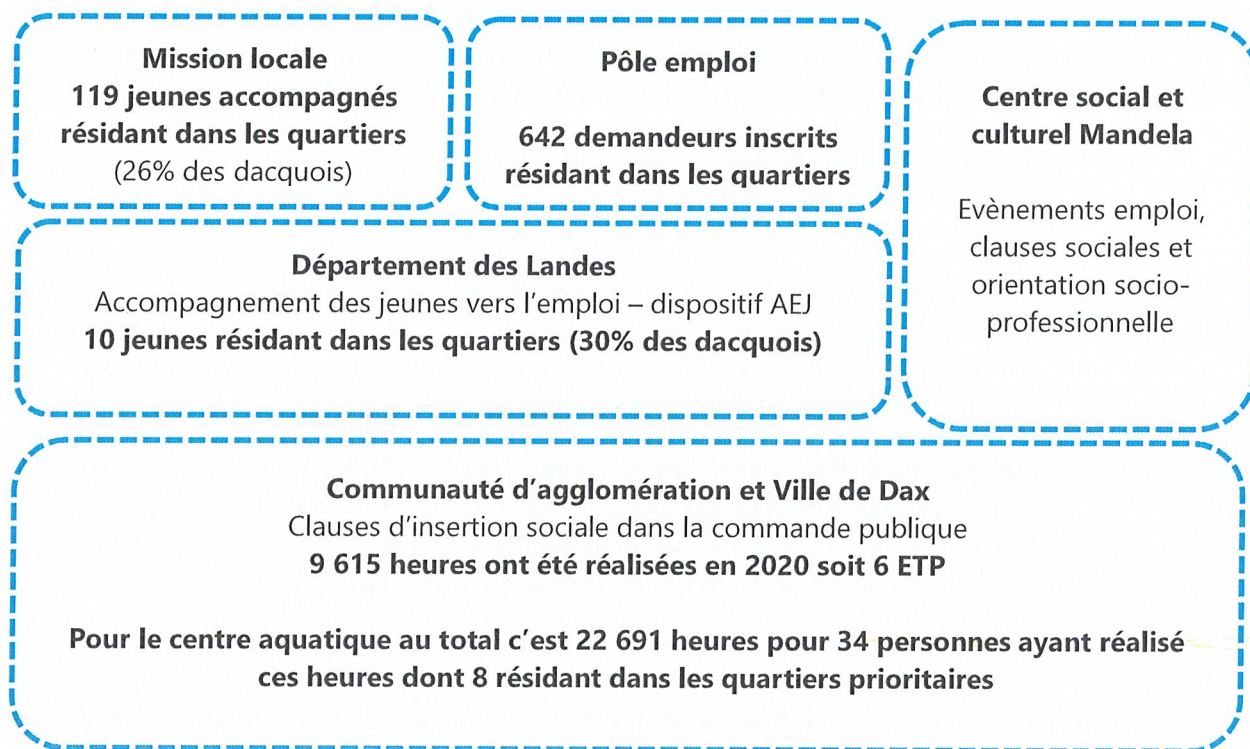
2020 n'a pas permis aux associations de proposer leur pratique et actions habituelles, certaines ont reporté leurs actions sur 2021. Néanmoins, l'US Dax rugby au travers de l'action Drop de Béton continue son action rugby citoyen dans les quartiers. Il a organisé en février 2020, un stage de 2 jours au stade Maurice Boyau avec des ateliers rugby sur le terrain et en parallèles un atelier musique avec le chanteur Makja. Les autres manifestations de l'année n'ont pu se réaliser.

4.2 EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le pilier emploi et développement économique bénéficie de nombreuses actions non spécifiques au contrat de ville. Ces actions permettent de répondre aux différents axes stratégiques de ce pilier.

4.2.1. Emploi : une implication des partenaires de l'emploi et de l'insertion qui donne des résultats

En 2020, les partenaires de l'emploi et de l'insertion agissent auprès des publics des quartiers dans le cadre de leur stratégie globale d'accompagnement des demandeurs d'emploi



- Action Atelier FIL (Femme Insertion Landes)

L'insertion :

33 personnes ont été accompagnées en contrat aidé dont 10 habitants habitant les quartiers prioritaires. Conjugué à leur contrat de travail, ces salariés ont pu bénéficier d'un accompagnement socioprofessionnel qui leur a permis de lever des freins à l'insertion :

- Estime de soi
- Santé
- Logement
- Démarches administratives
- Mobilité

Pour certaines problématiques, il est proposé aux salariés une mise en relation avec les partenaires suivant leur champ de compétence.

Outils d'insertion professionnelle et prestations proposées par la structure :

- Rencontres régulières avec nos correspondants pôle emploi.
- Formations externes
- Suivis individuels des formations par nos bénévoles de l'éducation nationale
- Atelier recherche d'emploi : CV + lettres de motivation, recherche d'offres d'emploi

en ligne, lien avec les employeurs du secteur privé, travail sur la présentation et la confiance en soi, simulations d'entretiens (formation internes)

- Plusieurs rencontres organisées avec un infirmier de l'unité mobile psychiatrique.
- Journées de prévention des risques et addictions animées par les infirmiers de la SSTL.

- **Actions de DEFI services**

- o **Structuration** : 1 embauche d'un CESF pour mieux accueillir, encadrer et accompagner les salariés et habitants des quartiers prioritaires
- o **Emploi** : 56 personnes inscrites à DEFI dans le cadre de la mission d'accueil et d'accompagnement vers l'emploi – 35 salariés en mission et 14 bénéficient de l'accompagnement socio-professionnel. 21 personnes sont en attente. 22 personnes ont fait l'objet d'une vigilance téléphonique durant le confinement.
- o **Développement des quartiers** : 16 professionnels et 18 particuliers font appel aux services de DEFI : 40% pour du ménage, 40% de l'aide au déménagement et 20% pour du jardinage.
- o En 2020, DEFI a assuré les marchés de prestations de nettoyage des parties communes et des prestations d'espace vert des logements de XL Habitat sur les quartiers prioritaires. Fin 2020, DEFIS Services a obtenu pour 2021, six nouveaux chantiers de nettoyage avec XL Habitat dont un au Sablar.
- o **Participation et lien avec les habitants** : Participation à l'action « porte à porte » menée par **Salah EL IDRISI** Chargé Emploi Insertion, dans les quartiers politique de la ville avec XL Habitat, Participation au Thé ou Café (moment d'échange et de discussion), Participation au Mardi de l'emploi et Brunch de l'Emploi

- **Actions insertion emploi Espace Mandela avec l'appui du financement de la Région Nouvelle Aquitaine emploi innovation : accompagner la levée des freins périphériques liés à l'emploi**

Des actions ont été menées afin de renforcer la visibilité des compétences en QPV – 2019/2020.

Ces actions ont été impactées par la pandémie de COVID du printemps dernier. Certaines d'entre elles ont dû être revues ou réadaptées à la situation :

- o **Le VAD (Visite A Domicile) au sein des 3 quartiers prioritaires : Sablar, Cuyès et le Gond**

Cette action a pour principal objectif de rendre visible les compétences en QPV. Elle est menée en partenariat avec un partenaire principal qui est le bailleur social XL Habitat qui facilite grandement la partie opérationnelle de cette dernière.

Elle a été proposée aussi à des partenaires emploi et insertion du territoire de Dax et du Grand Dax afin qu'ils puissent s'en saisir pour se faire repérer également des habitants de ces quartiers. Donc, l'objectif est double pour toutes les parties prenantes : visibilité réciproque. Une des plus-values que nous pouvons aujourd'hui évaluer est la capacité à mobiliser ces publics sur des instances, actions ou accompagnements individuels (cf bilan chiffres actions innovantes) Au niveau relationnel avec les publics, cette action permet de renforcer le lien direct avec les

demandeurs d'emploi et d'instaurer une confiance en vue d'un accompagnement professionnel. Cette action est toujours en cours et a été décalée dans le temps du fait du confinement de ce printemps 2020.

3 quartiers prioritaires le Sablar, le Gond et Cuyès forment un ensemble d'environ 900 logements en cible.

En partenariat avec le bailleur social XL Habitat, le VAD consiste à aller au-devant des habitants des QPV quels qu'ils soient avec un triple objectif :

1. Informer des possibilités et opportunités en matière d'insertion professionnelle sur le bassin d'emploi du Grand Dax et plus largement
2. Repérer les compétences et créer un vivier de demandeurs d'emploi (DE) mobilisables
3. Rendre visible les DE issus des QPV par une mobilisation facilitée.

Les chiffres :

- **Phase 1 SABLAR – février à septembre 2020**

(Décalage dû au COVID-19) : 214 logements en cible, les 4 tours LESPES (160 logts) + 2 résidences les Tonneliers (54 logts).

4 Tours LESPES A, B, C et D :

- Nombres de VAD : 56 (35% du parc immobilier)
- Nombres d'avis de passage laissés : 104 (65% du parc immobilier)
- Nombre de refus : 0

Sur les 56 personnes rencontrées de ce quartier, la typologie y est très diversifiée avec :

- 24 personnes en emploi, soit 43 % des visités,
- 19 en demande d'information emploi, soit 34 % des visités,
- 13 retraités, soit 23 % des visités.

On peut penser que les habitants de ce quartier ont une activité professionnelle ou autre. Pour le confirmer, il serait souhaitable de réaliser une seconde vague de visites à des moments différents de la 1ère pour vérifier ce constat.

L'appel téléphonique suite au bon de visite reçus par les habitants n'est pas un réflexe encore, mais la communication peut être réadaptée pour améliorer ce résultat.

Il reste à mener la même démarche sur les quartiers de Cuyès et du Gond pour 2021.

- **Les accompagnements individuels**

Le chargé d'emploi et innovation sociale propose aux demandeurs d'emploi un accompagnement ponctuel, sur mesure, qui vient compléter le suivi effectué par leurs référents et conseillers insertion. Véritable aiguilleur, l'accueil, l'orientation, la mobilisation et le positionnement auprès des acteurs économiques et partenaires sont ses missions prioritaires.

Sur la période de juillet 2019 à septembre 2020, 94 demandeurs d'emploi (51 femmes et 43 hommes) ont été accueillis et accompagnés. 54% sont issus des quartiers prioritaires soit 51 personnes. 21 résident sur le quartier du Gond, cela peut s'expliquer par la proximité qu'ont les médiateurs sociaux sur ce quartier ainsi que par les actions qu'ils animent sur ce lieu («Thé ou café des territoires»).

Les freins périphériques à travailler :

- La mobilité,
 - Le marché caché,
 - La mise en relation demandeurs d'emploi-entreprises,
 - Les Techniques de Recherche d'Emploi
- La connaissance des dispositifs d'insertion du territoire,

- La connaissance des partenaires et associations agissant dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle.

Au niveau des orientations et sorties positives :

- 26 des personnes accompagnées sont en emploi et 8 en formation professionnelle,
- 3 ont des projets de création d'activité
- 1 est en service civique,
- 16 ont repris un accompagnement social avec leur référent car pas prêts à l'emploi,
- 27 sont en démarche active d'emploi et participent régulièrement aux actions proposées de retour vers l'emploi,
- 11 ne donnent plus de nouvelles ou ne sont plus en demande d'accompagnement.

De ces accompagnements individuels sont nées les actions collectives suivantes afin de répondre aux problématiques d'insertion que rencontrent ces demandeurs d'emploi :

- **Le Café de l'Emploi.**

Action collective informelle et conviviale autour d'un café tous les mardis matin de janvier à mars 2020 (période de confinement imposée mi-mars à début juin). Elle permet de réunir et de fédérer un collectif de demandeurs d'emploi en démarche d'insertion qui souhaitent partager leurs propres expériences professionnelles ou informations liées à de l'emploi en général. Les échanges de chaque permettent de construire en commun la réunion suivante.

Des partenaires sont intervenus à la demande des demandeurs d'emploi tels que : Pôle Emploi, la Caf des Landes, le service RH de l'agglomération du Grand Dax et de la Ville, Défis Services, Randstad ou encore un infirmier Psychologue.

Cette instance est momentanément interrompue aux vues des conditions sanitaires actuelles. Elle reprendra sous sa forme originale dès que possible afin de préserver ce côté convivial et cette proximité qu'avaient les demandeurs d'emploi entre eux.

7 instances ont été réalisées avec une forte participation. Au total, **53 personnes dont 6 partenaires de l'emploi et de l'insertion sociale se sont emparés de l'action.**

- **Les Permanences entreprises partenaires du PAQTE**

Action mise en place à la demande d'une entreprise afin de présenter et proposer à des demandeurs d'emploi des opportunités d'emplois à pourvoir.

- ✓ Phase 1 collective : mobilisation et ciblage des demandeurs d'emploi en partenariat avec Pôle Emploi
Tour de table et présentation des profils, présentation de l'entreprise et des postes à pourvoir, test pour vérifier les compétences en adéquation avec les profils.
- ✓ Phase 2 individuelle : entretien individuel avec le responsable en charge du recrutement.
- ✓ Phase 3 immersion en entreprise afin de vérifier l'adéquation des compétences en situation d'emploi.
- ✓ Phase 4 proposition d'emploi : les profils retenus sont employés soit sur un CDD longue durée voire un CDI.

La première permanence entreprise a eu lieu le 12 février 2020 avec le concours de l'entreprise FMS. Cette dernière a mobilisé 8 demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires de Dax pour des postes liés à de la maintenance et support informatique.

A ce jour et aux vues de la conjoncture actuelle et de la reprise des activités de

l'entreprise partenaire, 3 des demandeurs d'emploi mobilisés sur cette action se verront proposer une opportunité d'embauche via un emploi franc.

- **Le brunch de l'emploi**

Action favorisant la rencontre directe entre entreprises du territoire, partenaires de l'emploi et demandeurs d'emploi sous un format convivial dont la finalité est de faire accéder les demandeurs d'emploi au marché caché des offres d'emploi avec prise de contacts privilégiée.

4 rencontres ont eu lieu l'été 2020 dans le cadre des berges éphémères de la ville de Dax. 24 entreprises ont répondu présentes à l'évènement, 3 partenaires emploi et 7 élus.

- **L'animation des Clauses Sociales**

La clause d'insertion sociale est un dispositif qui permet à des publics éloignés de l'emploi de pouvoir bénéficier d'heures clausées dans les marchés publics de la collectivité afin de se remobiliser et de renouer avec le monde économique.

3 commissions ont vu le jour dans le but d'impliquer toutes les parties prenantes dans ce dispositif et qu'elles puissent se coordonner pour rendre visible cette opportunité. Une facilitatrice des clauses est mise à disposition par le Département 40 afin de copiloter ces différents groupes de travail.

Les commissions :

- ✓ 8 partenaires permanents : mission locale des landes, pôle emploi, GEIQ, Défis Services, Grand Dax, Espace Nelson Mandela, AEJ-XL, facilitatrice des clauses du Département des Landes mise à disposition gratuitement auprès des collectivités.
- ✓ Des partenaires économiques : entreprises du PAQTE, entreprises notifiées sur les marchés publics et attributaires de lots

Les objectifs :

- ✓ • coordination du dispositif entre tous les acteurs,
- ✓ • meilleure visibilité des opportunités,
- ✓ • échanges sur les potentiels profils,
- ✓ • transparence sur les parcours des DE,
- ✓ • sensibilisation des entreprises attributaires.

Les résultats : 9 615 heures ont été réalisées en 2020 soit 6 ETP

- **Les permanences partenaires dans les quartiers prioritaires :**

Toujours dans un souci de synergie partenariale, avec les acteurs de l'emploi et de l'insertion l'Espace Mandela propose aux partenaires de se déplacer directement dans les quartiers via des permanences afin de toucher les demandeurs d'emploi qui sont le plus éloignés du droit commun :

- ✓ **Pôle emploi** : emplois franc, aides aux permis, immersions, POE chauffeur, offre globale de services, sont présentés ainsi qu'un accompagnement individuel spécifique pour ceux qui le souhaitent.
- ✓ **Défis services** participe activement à l'action VAD en quartier afin de recenser de potentiels candidats à positionner sur leurs offres mais aussi de potentiels clients qui auraient des besoins de services de leur part.
- ✓ La Mission locale des landes : les mardis de l'intérim au sein des quartiers du Gond et de Cuyès.

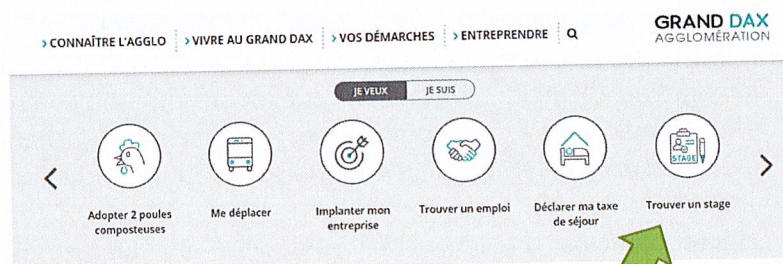
Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20211109-20211108-2-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021



Accompagnement à la création d'entreprise : BGE TEC GE COOP

L'équipe de BGE Landes Tec Ge Coop s'est mobilisée pour poursuivre la démarche engagée depuis 2015 au cœur des Quartiers Politique de la Ville. Après concertation avec l'équipe du Centre social, l'équipe de BGE a participé à deux sessions des bruches de l'emploi les 28 juillet et 4 août 2020. L'occasion d'échanger avec les habitants des quartiers, d'écouter et d'initier la prise de conscience des compétences acquises au cours de leurs parcours professionnels et personnels. Un lieu propice aux échanges autour d'un moment convivial qui casse les codes du retour à l'emploi. Les trois conseillères ont pu orienter les participants dans diverses démarches formations, valorisation des compétences et travail sur la confiance, activer le réseau professionnel.

Trouver son stage en milieu professionnel : Le Grand Dax et ses partenaires se mobilisent



..... ACTUALITÉS

Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20211109-20211108-2-DE
Date de télértransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

L'agglomération du Grand Dax a créé fin 2018 un outil en ligne accessible à tous pour aider les jeunes

collégiens et lycéens, les étudiants et les demandeurs d'emploi à trouver un stage en milieu professionnel. Un formulaire est à remplir directement sur le site internet afin de décrire la recherche de stage. Les demandes sont qualifiées et traitées par les services du développement économique et de la politique de la ville qui activent leurs réseaux professionnels d'entreprises et de partenaires afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre. C'est un véritable atout de fluidité pour la découverte des filières locales, et pour les patrons le repérage de futurs apprentis ou salariés.

Plus de 280 demandes ont été traitées à ce jour dont une centaine depuis septembre 2020.

4.2.2. Entreprises, développement économique : une dynamique présente dans les quartiers prioritaires

Les trois quartiers prioritaires sont aussi des zones d'activité économique. 287 établissements y sont implantés dont 76% au Sablar (10 établissements de plus en une année). Cela représente 12% de l'activité économique de la Ville de Dax. Le commerce y est également très présent notamment au Sablar avec l'avenue Saint Vincent de Paul qui ne compte pas moins d'une centaine de cellules commerciales. Un travail transversal est mené sur les prospections et installations en QPV pour informer les nouvelles entreprises de ces dispositifs. Pour ceux qui ont bénéficié du dispositif en 2015, celui-ci se terminait en 2020.

La DGFIP a fourni les éléments suivants sur l'année 2020 :

Exonération Taxe foncière pour les locaux commerciaux

2 entreprises – 7 742 euros de base exonérée

Exonération CFE petites entreprises exerçant une activité commerciale

2 entreprises – 7 051 euros de base exonérée

Exonération CFE toutes petites entreprises exerçant une activité commerciale

13 entreprises – 42 309 euros de base exonérée

**Les aides économiques de la Communauté d'agglomération du Grand Dax : 59 217 euros
(18% des aides totales versées par le Grand Dax)**

ENTREPRISE	adresse projet	Aide demandée	Coût global du projet	Montant obtenu
IMPRIMERIE GUTENBERG OFFSET	7 rue d'aspremont	Travaux murs	30 000,00 €	1 827,00 €
IMPRIMERIE GUTENBERG OFFSET	7 rue d'aspremont	Aménagement	30 000,00 €	999,00 €
SARL DESCLAUX	180 Avenue Saint-Vincent de Paul,	Travaux murs	112 122,64 €	21 000,00 €
SARL DESCLAUX	180 Avenue Saint-Vincent de Paul	Aménagement	258 987,50 €	10 000,00 €
SARL LE GRILL LUSITANO	12 Avenue du Sablar	Travaux murs	100 000,00 €	8 294,00 €
SARL LE GRILL LUSITANO	12 Avenue du Sablar	Aménagement	100 000,00 €	3 747,00 €
FRED MANGER VRAI	3 Rue Edmond Rostand	Aménagement	80 000,00 €	8 075,00 €
NETIFUL	1 avenue de la gare	Transition numérique		4 179,00 €
BOUCHERIE BOUCHEZ DE LA TORTE	1 Rue du Commandant d'Olce,	Transition numérique	5 960 €	1 096,00 €

Fonds de solidarité et de proximité COVID – Région Nouvelle Aquitaine et Grand Dax

Organisme	Adresse	Activité	MONTANT OBTENU
CB CREATION	12 Avenue du Sablar,	salon de coiffure	8 000,00 €



Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20211109-20211108-2-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

4.3 CADRE DE VIE

4.3.1 Habitat :

Deux quartiers sur trois sont majoritairement constitués de logements dont plus de 90 % est géré par l'office public de l'habitat du Département des Landes (XL habitat).

A ce titre et dans le cadre des dispositifs liés à la politique de la Ville, une convention d'utilisation de l'abattement de taxe foncière sur les propriétés bâties, a été signée le 30 mars 2017 entre XI Habitat, la Communauté d'Agglomération, la Ville de Dax et l'Etat.

Celle-ci a pour objectif d'affecter l'avantage fiscal d'abattement de la TFPB dont bénéficie XL Habitat sur les immeubles en QPV (157 580 euros) à des moyens déployés par l'organisme HLM sur des actions d'améliorations des conditions de vie des habitants et s'inscrivant dans une démarche urbaine de proximité. Les objectifs sont les suivants :

Priorité 1 : renfort du personnel de proximité dans les immeubles (gardiennage, médiation) et des moyens humains sur site afin de prévenir les incivilités et les dégradations et améliorer la gestion courante des immeubles collectifs.

Priorité 2 : remise en état des locaux en favorisant l'insertion par l'emploi des habitants

Priorité 3 : l'enlèvement des déchets, encombrants, épaves et embellissements des espaces communs par et pour les locataires.

Priorité 4 : les actions d'embellissements par et pour les résidents, la communication et la médiation avec les locataires sur les thématiques de prévention, vivre ensemble, maîtrise des charges, sensibilisation à l'environnement et à la tranquillité résidentielle.

Cuyes

335 logements sociaux sur Cuyes et 100 sur la résidence Hondelatte - 73% de la population du quartier vit en logement social. Construites en 1961/1962, ces résidences ont bénéficié d'une réhabilitation lourde engagée depuis 2012 de près de 13 millions d'euros.

Aujourd'hui achevée, cette requalification sera complétée par une restructuration du plateau commercial dit « barre commerciale » en accompagnement des travaux réalisés sur les espaces extérieurs par la Ville de Dax en cours d'achèvement

Phase P3 : réalisation d'un chemin de ronde devant les résidences Albret, Gabardan et Chalosse, aménagement d'un parvis avec réfection du parking devant l'école Gishia, réalisation d'un terrain de pétanque. Le terrain de foot a été aussi engazonné et une main courante positionnée tout autour. Les travaux se sont achevés en février 2019, le terrain de foot a été ouvert (avril 2019) - **Montant : 478 587,73 € TTC**

Phase 4D : réfection du réseau d'eau pluvial et aménagement des parkings et espaces verts aux abords du bâtiment Albret - **Montant : 231 016.70 € TTC**

Phase 4E : réfection du réseau d'eau pluvial et aménagement des parkings et espaces verts aux abords du bâtiment Marensin - **Montant : 217 624.52 € TTC**

En 2019, la mission de programmation permettant de requalifier la « barre commerciale » a été réalisée. Elle a permis d'identifier les perspectives techniques et financières du programme à mener. Le maître d'œuvre a ensuite été sélectionné, il s'agit du cabinet SLK-ARCHITECTES.

Il a été demandé au cabinet d'envisager une démarche participative pour le projet en lien avec le centre social et les habitants du quartier dans la continuité de la démarche « bruit de frigo ».

Fin 2019, le projet technique dit « avant-projet sommaire (APS) » a été validé par la Ville de Dax.

Accusé de réception en préfecture
N° 19440087202110912408-2021
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

Enfin, dans le cadre de l'appel à projet 2020, le CGET et le Grand Dax ont validé le lancement d'une action autour de l'écriture de la mémoire du lieu par l'écrivain public Mme San Juan.

En 2020, le projet technique a été finalisé. La consultation des entreprises a été réalisée début 2021 et l'attribution définitive en avril 2021. Les travaux devraient commencer sur la fin d'année 2021. L'activité « coiffure » devra être relocalisée de manière temporaire, celle du tabac presse pourra continuer et devra déménager dès la mise en service des nouveaux locaux.



Bilan des actions 2020 menées par XL habitat sur la base de 70 731 euros d'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties

Axes	Actions	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Équipe dédiée de proximité : gardien, agents techniques Renfort de la régie technique (4 personnes)	163 000 €	48 900 €	30 %
Sur-entretien	Renforcement du nettoyage confié à l'entreprise d'insertion AISIF pour favoriser l'emploi des locataires. Marché annuel : 52 000 €. 2 passages par semaine (1 sur les autres résidences) Hondelatte (1 agent d'entretien à temps complet)	39 000 € 37 000 €	11 700 € 15 213 €	30 % 30%
Animation, social, ensemble	lien vivre Mise à disposition de salles pour associations ou partenaires	4 800 €	4 800 €	100 %
Travaux	Installation contrôle d'accès dans les entrées du quartier Cuyes Vandalisme Travaux Hondelatte cheminement et éclairage	80 371 € 3 300 € 76 000 €	80 371 €	100%

Accusé de réception en préfecture
040-2140087002-1109-20211108-2-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception en préfecture : 09/11/2021

TOTAL			160 171 €	
--------------	--	--	------------------	--

Le Gond

470 logements sociaux - 66% des habitants du quartier occupant des logements sociaux

- Les résidences Cèdre et Aspremont. Livrées en 2005 et 2010. Depuis 2015, l'OPH soutient l'initiative des habitants de création de jardins potagers sur l'espace vert commun.
- Les tours de Séron (145 logements construits à la fin des années 60). Un lieu d'activité est mis à disposition et utilisé par les acteurs comme l'amicale laïque ou le centre social et culturel.

La résidence du Gond (120 logements individuels) Réalisée entre 1987 et 1992, ce lotissement pavillonnaire a fait l'objet d'une réhabilitation notamment thermique et d'une restructuration des espaces extérieurs par XL habitat entre 2019 et 2020. Le montant dépensé en 2020 a été de 1 648 000 euros.

Bilan des actions 2020 menées par XL habitat sur la base de 55 300 euros d'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties

Axes	Actions	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence personnel de proximité	Équipe dédiée de proximité : 2 personnes	53 800 €	24 000 €	44 %
Sur-entretien	Renforcement du nettoyage. 2 passages par semaine (1 sur les autres résidences)	23 000 €	14 000 €	60 %
Animation, lien social, vivre ensemble	Mise à disposition de locaux associatifs ou de services (centre social)	18 000 €	18 000 €	100 %
Travaux	Réhabilitation Le Gond	1 648 000 €	0 €	
TOTAL			56 000 €	

Le Sablar

264 logements sociaux - 30% des habitants du quartier occupant des logements sociaux.

- Résidence Lespès (160 logements collectifs). Réalisée entre 1965 et 1970 cette résidence a été réhabilitée en 2012. Des remises en état des parties communes, renforcement de l'isolation des façades et des terrasses sont programmés.
- Résidence les Tonneliers (54 logements). Construite entre 1987 et 1989, cette résidence fait l'objet depuis deux ans de travaux d'amélioration. L'initiative des locataires/jardiniers a été soutenue.
- Résidence du Sablar (50 logements individuels). Construite en 1978 et réhabilitée en 2012, cette résidence fait l'objet d'une gestion courante. Ce quartier est particulièrement apprécié par ses locataires.
- Résidence ex hôtel de l'Europe (28 logements) a été livrée en 2017 21 avenue Saint-Vincent-de-Paul

Bilan des actions 2020 menées par XL habitat sur la base de 42 800 euros d'exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties

Axes	Actions	Dépense réalisée	Dépense valorisée TFPB	Taux de valorisation TFPB
Renforcement de la présence du personnel de proximité	Équipe dédiée de proximité : 2 personnes	84 000 €	42 000 €	50 %
Sur-entretien	Renforcement du nettoyage. 2 passages par semaine (1 sur les autres résidences)	73 000 €	18 250 €	25 %
Animation, lien social, vivre ensemble	Mise à dispo de locaux	1 200 €	1 200 €	100 %
Travaux	Préparation réhabilitation Lespes	51 100 €	0 €	
TOTAL			61 450 €	

Le Sablar est marqué par une forte disparité entre les bâtis et une morphologie quelque peu éclatée. Une partie a été remplie par des opérations d'habitat, des équipements ainsi que des activités, sans plan de composition urbain préalable (à partir de 1975 mise en place d'une ZAD : partie nord réservée aux activités économiques ; partie sud à l'habitat). Le zonage en PPRI permet peu d'aménagements. L'aménagement routier et paysager de l'avenue Saint Vincent de Paul et la forte implication de l'OPAH-RU dans la lutte contre l'indécence en général et la réhabilitation prioritaire des immeubles d'habitation donnent à ce quartier un nouvel attrait. Les efforts engagés sont à continuer. La construction et l'aménagement des immeubles Confluence participent de cette évolution.

La Communauté d'agglomération du Grand Dax, pour le quartier du Sablar, a été retenue, sur le début d'année 2020, pour travailler avec le Ministère de la transition écologique et solidaire.

L'objectif est de trouver des solutions innovantes pour réduire la vulnérabilité du territoire tout en accompagnant les projets d'aménagement (économiques, résidentiels, touristiques, etc.) par la réalisation d'opérations en renouvellement urbain exemplaires. Le territoire bénéficiera ainsi d'une expertise du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) et du PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture) ainsi que d'un accompagnement pour la création d'esquisses de solutions de conception susceptibles de pouvoir répondre aux enjeux du quartier.

Pour engager un effet levier déterminant, il est nécessaire de concevoir de nouvelles formes urbaines, d'expérimenter un rapport plus harmonieux avec la contrainte posée par la présence de l'eau, qui ne doit pas être exclusivement et de manière limitative considérée comme une menace mais comme le vecteur d'un équilibre retrouvé avec l'écosystème. La présence de l'eau, l'Adour, le thermalisme, les paysages remarquables des Barthes sont une des forces majeures et exceptionnelles du territoire qui doivent trouver une traduction dans le quartier du Sablar. Le Grand Dax profitera de cette opportunité, avec l'appui des partenaires locaux, des services de la DDTM des Landes et de l'Institution Adour notamment, pour expérimenter une nouvelle vision pour le Sablar et plus globalement pour le territoire : mieux aménager ce secteur et, à cette occasion, repenser la relation de l'Homme et de son Habitat avec son environnement.

Accusé de réception en préfecture
040-214000887-20211109-20211108-2-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

Financement par la Caisse d'allocations familiales d'espaces de jeux sur le Gond et le Sablar

Dans le cadre des investissements sur les aires de jeux, la Ville de Dax a sollicité un financement de la CAF pour réaliser les deux opérations suivantes :

- Gond : changement du revêtement du city stade du Gond. Les habitants, dans le cadre d'un chantier participatif, ont rénové l'ensemble des contours bois du module. C'est le budget du conseil citoyen (sous couvert de l'Espace Mandela) qui a financé le matériel et les équipements nécessaires.
- Sablar : création d'un nouvel espace de jeu pour remplacer l'équipement vétuste du city stade et qui ne correspond plus à la population du voisinage plutôt orienté vers des plus jeunes en lien notamment aussi avec l'école primaire toute proche.

Le montant global de ces projets représente 45 030 euros HT. La CAF apporte une subvention de 16 141 euros. En 2020, les travaux du Gond ont été réalisés.

Gestion urbaine de proximité

La gestion urbaine de proximité est un dispositif coordonnant différentes actions ayant pour objectif d'améliorer l'entretien d'un quartier et son cadre de vie, de réduire la délinquance, d'accompagner les projets d'urbanisme. Dans ce cadre, XL Habitat, la Communauté d'agglomération et la Ville de Dax ont décidé d'entamer une démarche de mise en œuvre d'une gestion urbaine de proximité. Celle-ci a débuté par des rencontres régulières entre les acteurs pour évoquer les dysfonctionnements et les difficultés et trouver des réponses aux problématiques posées.

Une marche exploratoire en mars 2019 sur le Gond avec les membres du conseil citoyen a permis aussi d'intégrer l'expertise d'usage des habitants et a provoqué une série d'interventions pour améliorer ou réparer certains équipements. Compte tenu des conditions sanitaires, ce dispositif n'a pas pu être renouvelé en 2020.

Convention Intercommunale d'Attribution

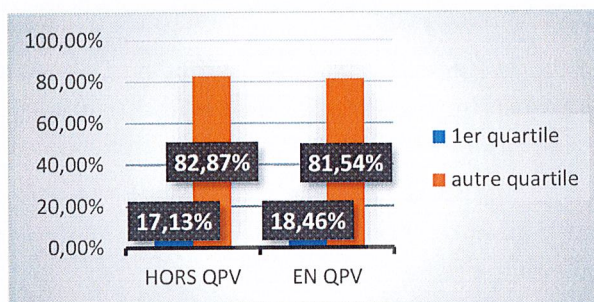
Dans le cadre de la conférence intercommunale du logement, la Communauté d'agglomération a mis en œuvre fin 2018 avec ses partenaires une convention intercommunale d'attribution.

Un cadre : territorialiser le cadre sur les attributions de logements sociaux en croisant la logique parc public et la logique géographique, pour des processus d'attribution de logements plus lisibles et accessibles.

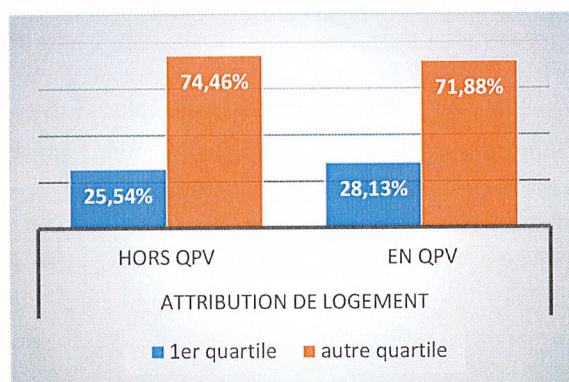
Obligation de consacrer au moins 50% des propositions d'attributions (accès et mutations) en quartiers politique de la ville aux demandeurs des trois autres quartiles;

XL Habitat, unique bailleur présent en quartier politique de la ville devra donc orienter au moins 60 logements par an pour atteindre l'objectif posé.

Les propositions d'attribution :



Les attributions (bail signé) :



La Communauté d'agglomération du Grand Dax soutient également de manière très forte les associations qui mènent un travail à destination des publics précaires notamment sur la question du logement :

- 115 000 € de subvention attribuée à la Maison du Logement pour son service logement (dispositifs d'accès au logement pérenne, service d'appartement d'accueil temporaire, ou encore accueil des femmes victimes de violences ou dispositif de maintien au logement).

Pour le CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale) situé sur le quartier du Sablar, la maison du logement bénéficie d'une mise à disposition gratuite du local servant à l'accueil de nuit. La RHJ (résidence habitat jeunes), située sur le quartier du Gond, reçoit une subvention de la part de la Ville de Dax. 20 057 € de subvention attribuée à l'ADIL et 1 000 € à la Confédération syndicale des familles.

4.3.2 Transport/Mobilité : des quartiers bien desservis

Le réseau de transport du Grand Dax

La Communauté d'Agglomération s'est particulièrement investie dans la mise en œuvre d'une offre de déplacement attractive et adaptée à tous les publics.

Ainsi, les trois quartiers QPV sont intégrés au schéma de déplacement et aux offres du service de transport Couralin et Vitenville. 10% des services du réseau couvrent et desservent les trois quartiers QPV. Aussi plus de 400 000 € sont investis pour la couverture du transport dans ces périmètres.

Outre les modes de transport en commun, ces quartiers bénéficient aussi de la présence du dispositif Cyclenville (sauf pour le quartier de Cuyes et la résidence Hondelatte) au travers des points situés à la gare, avenue Saint Vincent de Paul et rue du Sablar.

L'expérimentation de la gratuité les week-ends et jours fériés sur les réseaux Couralin et Couralin à la demande (TAD), initialement prévue pour une durée d'un an a été pérennisée.

L'association Solutions mobilité financée par la Communauté d'Agglomération du Grand Dax à hauteur de 20 000 euros et accueillie à titre gratuit au sein de Pulséo, a pour mission de lever le frein de la mobilité pour les personnes en situation précaire d'emploi, en recherche d'emploi ou d'insertion sociale.

Solutions Mobilité a la mission de lever les freins à la mobilité des publics en insertion sociale et professionnelle dans une approche de mobilité inclusive.

Depuis la création de l'association et la mise en place des services en janvier 2017, les premiers résultats quantitatifs et qualitatifs ont dépassé les objectifs fixés lors du démarrage de la structure. Les acteurs de l'insertion sociale de l'agglomération du Grand-Dax, se sont véritablement saisis du dispositif qui est une véritable valeur ajoutée dans la chaîne de lutte à l'exclusion et à la pauvreté.

Les jeunes filles sont particulièrement touchées par des problématiques de mobilité et notamment ce qui concerne le permis de conduire, l'achat et l'entretien des véhicules

Une présence sur l'ensemble des quartiers prioritaires

3 points de service sont ouverts avec 1 conseiller à temps plein afin d'offrir un service de proximité aux habitants :

- **DEFIS Service** : mise à disposition d'une salle de RDV le mercredi matin
- **Espace Cuyes** : espace mis à disposition par la Ville pour des animations collectives ou des RDV individualisés
- **Résidence Habitat Jeune** : mise à disposition d'un bureau pour des RDV individualisé

Accompagnement individualisé des publics des Quartiers prioritaires de la ville

2017	40
2018	49
2019	70
2020	80

Nombre de dossiers individuels ouverts par année// habitants QPV

En 2020, 30% des accompagnements sur le secteur du Grand Dax concernent des habitants des quartiers prioritaires soit 80 personnes. Entre 2017 et aujourd'hui 239 personnes issues des quartiers

prioritaires ont été accompagnées.

On constate une surreprésentation très nette des femmes plus de 75%, par rapport aux hommes et l'âge moyen est de 37 ans, ce qui est significativement supérieur, et en augmentation, à la moyenne des participants hors quartier prioritaire (32 ans). On note une augmentation très importante de la part des personnes cheffes de famille monoparentale de 20% à 30% du nombre de personnes accompagnées

- 45% sont en emploi en insertion et quelques-unes en intérim.
- 55% d'entre eux sont sans emploi au moment de l'entrée dans le dispositif. 30 % d'entre elles sont au RSA et cumulent de nombreuses difficultés psychosociales.

Un public cumulant les freins à la mobilité

- La mobilité des publics est limitée, l'usage des transports collectifs peut répandu hormis le bus de ville.
- 50 % d'entre eux ne sont pas titulaires du permis B (moyenne française 40%)
- Sur les 50 % restant, seulement la moitié possède un véhicule personnel

Les personnes sont orientées pour les motifs d'achat ou réparation de véhicule, accès au permis de conduire, démarches administratives.

On note une demande plus importante concernant les achats de véhicules. La proportion de demande pour le permis B est plus élevée que sur l'ensemble de nos accompagnements. Les habitants des quartiers prioritaires rencontrent en moyenne plus de difficulté à accéder au permis, surtout les femmes.

Actions collectives

L'objectif des actions mobilité est de briser l'isolement des personnes et de leur offrir un moment collectif d'apprentissage de nouvelles compétences de mobilité. L'association a dû innover cette année compte tenu des contraintes sanitaires

Les actions collectives prévues entre mars et septembre, puis novembre et décembre ont été annulées. C'est une perte d'environ 60 participants positionnés sur une vélo-école, des permis scooters ainsi que du code de la route intensif.

Des alternatives comme le suivi à distance à l'apprentissage du code de la route, ou des mini groupes d'information sur les offres de mobilité ont été mise en place par les collectivités. L'association a aussi participé au programme « vacances apprenantes » dans les quartiers prioritaires. En effet, la période de confinement a retardé de nombreux apprentissages avec la fermeture des auto-écoles et les listes d'attente qui s'allongent pour l'inscription à la formation permis B et cela a permis de proposer des sessions durant les vacances estivales.

Service de prêt de véhicules

Le service de prêt de véhicules fonctionne à pleine capacité et permet de répondre aux besoins de déplacement vers l'emploi des habitants du secteur. En 2020 le service a fonctionné au quotidien et souvent dans des situations urgentes

- 7 scooters sont disponibles à la location
- 3 voitures sont louées en continu et une 4^{ème} voiture a été ajoutée en novembre 2020
- 2 vélos électriques sont en circulation ainsi que 3 vélos conventionnels

Résultats 2020 :

- 6 emplois maintenus grâce au service adossé à l'accompagnement mobilité
- 8 accès à l'emploi favorisés et réalisés grâce à l'accompagnement mobilité

Document transmis en préfecture
040-214000887-20211109-20211108-2-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
N° de suivi en préfecture : 09/11/2021

- 30 aides financières ont abouti l'achat la réparation ou le permis de conduire :
- 10 orientations vers le garage solidaire

Perspectives 2021 : dans la continuité des actions déployées depuis 2019. Un accompagnement égal ou supérieur à 90 personnes, avec une attention particulière aux jeunes filles et familles mono-parentales.

L'association Landaise pour le perfectionnement des conducteurs débutants (ALPCD) est aussi un partenaire très important pour les jeunes demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires. Ainsi en 2020, 18 jeunes entre 18 et 25 ans (18 hommes et 8 femmes) ont pu suivre cours de code et de conduite et ont obtenu, gratuitement, leur permis de conduire. Les confinements imposés par les mesures gouvernementales dues au Covid 19, n'ont pas permis de réaliser en totalité les objectifs de l'association.

Développement du premier Point Relais (location sociale de voitures) de Landes Insertion Mobilité depuis DEFIS Services au Sablar à Dax en novembre 2020

DEFIS Services a signé en tant que point relais à Dax, une convention de partenariat avec le garage social et solidaire LIM. 4 encadrants de DEFIS Services ont été sensibilisés à la gestion locative de voitures par la responsable administrative du garage LIM.

L'équipe s'est appropriée quelques documents pour assurer le lien avec le garage à Pontonx et la qualité de la prestation : fiche de liaison prescripteur, charte location véhicule du garage landes Insertion mobilité, contrat de location de véhicule, checklist location, facture. Les encadrants ont prévu une organisation pour assurer une continuité dans le nouveau service de location sociale de véhicules 4 roues.

Fin novembre, LIM a mis à disposition une voiture sur le parking en face des bureaux de DEFIS au Sablar. La crise sanitaire a freiné la communication auprès de l'ensemble des partenaires du territoire notamment dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire.

4.3.2 Garantir la tranquillité des habitants

Le CISPD est en fonction. Il a pour mission un partenariat renforcé entre collectivités locales, partenaires et force de police et de gendarmerie pour la sécurité et la tranquillité publique, la prévention de la délinquance. A ce titre, il peut être mobilisé pour réfléchir à des actions concernant la sécurité et la tranquillité publique au sein des quartiers.

Le partenariat existant entre la police nationale et la police municipale permet également de travailler de manière permanente ces sujets.

En 2020, le dispositif délégué cohésion police population a été renouvelé avec un référent mandaté par la police nationale. Ils ont dans ce cadre œuvré en proximité auprès des habitants en s'appuyant sur l'équipe de médiation sociale du centre social.

Un point régulier est réalisé avec les services opérationnels de la Ville de Dax (police municipale) le bailleur social et les services de police.

Les périodes de confinement ont été difficiles à vivre pour les habitants des quartiers. La promiscuité et le non-respect des règles de confinement ont accentué les conflits au sein des familles et entre voisins. L'absence des services sur le terrain n'a pas permis le travail de médiation et d'animation habituels. Les dernières semaines, malgré l'impossibilité d'ouverture des équipements, des temps de rencontre et d'animation sont organisés en extérieur pour aller de nouveau à la rencontre de la population.

5. SUIVI EVALUATION CONTRAT DE VILLE

5.1 SUIVI DES PROJETS

Le suivi des projets et la rencontre des partenaires ont été réalisés tout au long de l'année 2019 (rencontres individuelles, participation aux actions, visite de terrain) par la chargée de mission politique de la ville, parfois en binôme avec le délégué du préfet à la politique de la ville.

Une phase d'évaluation a été réalisée en binôme sous la forme écrite et sous la forme de rencontres.

5.2 EVALUATION

Comme cela était prévu, l'évaluation du contrat de ville à mi-parcours a été réalisée en 2018 et début 2019 et a été le support de la rédaction du protocole d'engagements réciproques et renforcés entre l'Etat et la Communauté d'Agglomération du Grand Dax signé en juillet 2019 avec les objectifs suivants :

Développer et pérenniser les dispositifs d'accompagnement éducatif et scolaire :

1. Déployer une stratégie d'accompagnement scolaire et éducatif avec l'ensemble des acteurs – favoriser la notion de parcours et de transversalité durant toute la scolarité et les dispositifs associés, favoriser le raccrochage scolaire
2. Renforcer le partenariat et l'échange entre les acteurs par des rencontres régulières partagées et une démarche autour de projets communs
3. Réfléchir à l'accompagnement des familles et une aide à l'orientation suite au passage

Accusé de réception en préfecture
040-21400887-20211109-20211108-2-DE
Date de télétransmission : 09/11/2021
Date de réception préfecture : 09/11/2021

- de leur enfant dans les ateliers de médiation scolaire de l'amicale laïque
4. Organiser un planning d'actions sportives et culturelles dans les quartiers en lien avec l'offre d'activité des acteurs pour ouvrir les habitants à toutes les activités proposées
 5. Construire une dynamique autour des aspirations de la jeunesse notamment via les projets d'économie sociale et solidaire et les démarches de projet collectif ou individuel

Prioriser, renforcer et concrétiser les actions pour une meilleure insertion professionnelle via des actions concrètes et réalisables :

1. Renforcer la mobilisation des partenaires, des dispositifs et leur coordination
2. Capitaliser et s'appuyer davantage sur les outils existants : clauses sociales, parrainages, IEJ/IAJ, garanties jeunes, EMA, GPEC etc...
3. Renforcer le pouvoir d'agir des public et l'accompagnement globalisé (social/emploi)
4. Assurer le suivi des parcours des demandeurs d'emploi par des échanges réguliers entre les professionnels, mettre en place un partage d'information en réseau
5. Accentuer l'accompagnement à la mobilité et lever les freins sociaux ou personnels
6. Capitaliser davantage sur la création d'activité comme vecteur d'emploi et outil d'insertion professionnelle (informer, soutenir, financer et accompagner) notamment autour de l'économie sociale et solidaire
7. Développer davantage le partenariat avec les entreprises au travers notamment de la responsabilité sociale des entreprises
8. Participer au développement d'une offre de formation de proximité accessible et d'avenir notamment autour du numérique

Ces éléments serviront de base au travail des mois qui viennent et à la perspective d'évaluation finale en 2021/2022.

Synthèse globale

Le bilan 2020, malgré la crise sanitaire et les conditions de réalisation limitée des actions collectives ou d'accompagnement individuel, les acteurs se sont efforcés de répondre aux besoins des habitants pendant et après le confinement. La synergie partenariale est présente et la politique de la ville confirme toute sa place au milieu de l'ensemble des politiques publiques de droit commun.

L'ensemble des objectifs et des perspectives finalisées courant 2019 et qui ont servi de base à l'élaboration du plan d'action 2019/2022 seront interrogés dans les mois qui viennent, en fonction des conséquences de la crise sanitaire et économique due au COVID19, sur la vie des habitants et sur leurs besoins.